



Bienvenue

à LUCINGES

**P 4**

Agrandissement
de l'école

P 8

Le réseau de chaleur
bois énergie citoyen

P 34

Mercredi solidaire
pour ELA

ANCIENS *maires* de Lucinges

1860-1871 :

Jean-François Briffod

Cultivateur, il a été nommé « maire conservateur monarchiste » de Lucinges

1871-1876 :

Marie Charrière

Cultivateur aisé

1876-1884 et 1888-1896 :

Jean Genoud

Cultivateur et aubergiste, maire « républicain », le préfet lui reprochait son penchant pour la boisson...

1884-1888 :

Alexis Gaillard

Cultivateur, maire « réactionnaire ».

1896-1900 et 1908-1909 :

Justin Gielly

Cultivateur, maire « républicain ». Réalisations : travaux d'adduction d'eau, la fruitière.

1900-1904 :

Jean Gielly

Cultivateur, menuisier, maire « républicain ».

1904-1908 :

Marie Tronchet

Cultivateur, négociant, maire « réactionnaire ». En juillet 1907, il écope de 5 francs d'amende pour « coups envers un enfant de la commune ».

1910-1919 :

Augustin Genoud

Cultivateur, maire « républicain ». Réalisations : travaux d'adduction d'eau. Il était également président de la caisse de crédit agricole.

Source : « Le Dico des Elus », Jean Excoffier



1919-septembre 1944 :

Alexandre Plasson

Cultivateur. Réalisations : travaux de voirie et de réseaux.



Septembre 1944- 1947 :

Léon Janin

Hôtelier, maire SFIO, résistant.



1947-1971 :

Marcel Batardon

Cultivateur. Réalisations : travaux de réseaux, cimetière, groupe scolaire, place de l'église, terrain de sport.



1971-1989 :

Edouard Meynet

Agriculteur. Réalisations : construction de la mairie, de la salle communale, des aménagements sportifs, parking et place.



1989-1995 :

Jean Charrière

Exploitant agricole. Réalisations : nouvelles classes de maternelle et restaurant scolaire, salle de réunion, court de tennis, route forestière, assainissement, informatisation de la mairie.



1995-2001 :

Michel Gorguet

Chef d'entreprise. Réalisations : aménagement du centre bourg, logement sociaux, réfection de l'église, terrain multisport.



2001-2014 :

Jean-Pierre Bordet

Chef d'entreprise. Réalisations : réhabilitation du presbytère, rénovation de l'église, cheminement piétonnier, pool house du tennis, salle des sports, aménagement du château, réfection du centre bourg, agrandissement de l'école, rénovation du secrétariat de la mairie

Sommaire

- P3 MOT DU MAIRE
- P4 AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE
- P5 L'ANCIENNE SALLE COMMUNALE
- P6-7 COLLECTION DE LIVRES D'ARTISTE
- P7 LE MANOIR DES LIVRES
- P8-9 RÉSEAU CHALEUR BOIS ÉNERGIE CITOYEN
- P10-11 PLU
- P11 ASSAINISSEMENT
- P12-13 TRAVAUX
- P14 FORMALITÉS D'URBANISME
- P15 DÉNEIGEMENT - FIBRE OPTIQUE
- P16<18 LES FINANCES DE LA COMMUNE
- P19 LA CANTINE SCOLAIRE - JOURNAL : LE PETIT ÉCHO-LIER
- P20-21 LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
- P22-23 DON DE LIVRE D'ARTISTES - LUCINGES N'FÊTA
- P24-25 AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ
- P26 CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
- P27 ÉTAT CIVIL - SERVICE CIVIQUE
- P28 DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- P29 INFOS PRATIQUES
- P30-31 CCAS - REGGARS
- P32 FCO - CIRQUE
- P33 BULLDOGS - TIR INTERMUNICIPALITÉS
- P34-35 ÉCOLE : MERCREDI SOLIDAIRE ELA
- P36 OCTOBRE ROSE
- P37 COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE
- P38<53 ASSOCIATIONS
- P54 CHARTE ZÉRO PESTICIDE
- P55 À L'ARVE CITOYEN !
- P56 MAISONS FLEURIES
- P57-59 COMMERÇANTS ET ENTREPRISES DE LUCINGES

Bien vivre à Lucinges
Journal municipal édité par
la commune de Lucinges
90 place de l'Église - 74380 Lucinges
Parution janvier 2018

Directeur de la publication :
Le maire, Jean-Luc Soulat

Directeurs délégués :
Pascal Diethelm - Jean-Paul Lemmo

Photos et illustrations :
Associations - Mairie - shutterstock.com

Impression :
Uberty Jourdan - Bonneville -
Encre végétale et papier PEFC

Conception : Adeline Chiron
Brochure déposée à l'ISSBN courant 2018

Mot du maire



© Photo : Gilles Bertrand

Dans le respect de l'engagement de transparence et d'information pris auprès de vous, je profite de la parution de ce bulletin 2018 pour vous rappeler les projets que vos élus ont entrepris :

Le chantier de la nouvelle salle communale a démarré. Reconnaissons qu'il est difficile de ne pas le remarquer !

L'ancienne salle, quant à elle, va retrouver une nouvelle vie en y accueillant la chaufferie qui alimentera le réseau de chaleur communal ainsi que la brasserie des Voirons.

La promotion Envol, au centre du village, aurait déjà pris son envol si, au mois de juin, des individus aussi désœuvrés qu'irresponsables, n'avaient pas mis le feu à l'ancien bâtiment de l'Escapade. Heureusement, l'incendie a été vite maîtrisé par les pompiers car les conséquences de cet acte de vandalisme auraient pu être dramatiques. Il en a résulté un décalage pour le démarrage de ce chantier ainsi qu'un surcoût lié au désamiantage, rendu plus complexe.

D'autres chantiers sont à venir :

La rénovation du château, qui deviendra le Manoir des livres, devrait commencer au printemps ; celui de l'extension de l'école, début juillet.

Entre temps, le réseau de chaleur communal se sera déployé...

Tous ces chantiers s'accompagneront hélas de nuisances, de bruits, de circulation de camions et d'occupation du domaine public. Nous allons avoir une année quelque peu perturbée mais notre village retrouvera sous peu son calme légendaire. Nous comptons sur votre compréhension et votre patience pour accepter ces désagréments.

Nous travaillons sur l'amélioration de la sécurité de nos routes et nous savons

qu'un aménagement réalisé récemment n'est pas sans susciter des réactions. Les sorties des rues adjacentes, à la hauteur de cette chicane, présentent un réel danger et il était plus que nécessaire de les sécuriser.

D'autres aménagements seront mis en œuvre dans les prochains mois afin de pacifier nos routes et permettre une circulation sécurisée des piétons. Nous sommes tous des piétons en puissance !

Au cours de l'année 2017, nous avons eu beaucoup de plaisir à vous retrouver, à trois reprises, en réunion publique afin de vous présenter nos projets. Ces discussions directes permettent d'aborder les différents sujets en toute transparence. Même si parfois le débat s'éloigne du sujet, cela montre néanmoins que les échanges directs restent nécessaires et utiles. Nous continuerons ces deux prochaines années à venir vers vous pour présenter nos projets, notamment le nouveau Plan local d'urbanisme dont nous vous avons déjà exposé, le 12 décembre dernier, le socle : le projet d'aménagement et de développement durables. Il se veut ambitieux, à la hauteur des enjeux environnementaux du XXI^e siècle.

Toujours attentif au Bien vivre à Lucinges, sachez que je suis à votre écoute et que le bureau du maire vous est ouvert pour répondre à vos questions, vous informer, ou recueillir vos suggestions.

En remerciant celles et ceux qui ont contribué à sa rédaction, je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin.

Jean-Luc Soulat

Agrandissement de L'ÉCOLE

Parmi les projets qui ont tenu en haleine les élus de la commune en 2017, celui de l'extension et de la mise en accessibilité de l'école n'aura pas été le moindre.

Ce projet est rendu nécessaire pour se conformer à la réglementation en terme d'accessibilité. Il prévoit également un agrandissement de l'école afin d'anticiper nos futurs besoins, de faciliter la rénovation thermique du reste du bâtiment en évitant la location onéreuse de modules et de redonner aussi de la surface au service de garderie périscolaire.

Après consultation, c'est l'architecte Martin Grenot, basé à Annecy, qui a été retenu par la commission.

CE PROJET COMPREND :

- ✓ Un élévateur pour personnes à mobilité réduite (PMR) pour le 1^{er} étage
- ✓ Un élévateur dans la cour de l'école car la rampe actuelle est trop pentue
- ✓ La création de deux classes supplémentaires, de vestiaires, de bureaux et de rangements d'une surface de 300 m² environ
- ✓ La création d'un préau pour les maternelles, demandé par les enseignants, qui permettra un accès protégé au restaurant scolaire
- ✓ La clôture de l'établissement nécessaire au regard des enjeux de sécurité que le contexte commande



Ce projet a fait l'objet d'une présentation en réunion publique le 17 octobre 2017.

Les travaux commenceront dès ce mois de février, pendant les vacances scolaires, par une opération de désamiantage puis redémarreront début juillet pour se terminer en janvier 2019. A noter que les travaux les plus conséquents et les plus nuisants s'effectueront majoritairement pendant les vacances d'été.

On peut envisager une prise de possession des nouvelles classes au retour des vacances de février 2019.

DÉPENSES	MONTANT
Travaux	731 600 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre	142 800 €
Études diverses	25 000 €
Désamiantage	32 400 €

RECETTES	MONTANT
Subvention fonds de soutien à l'investissement local (ETAT)	130 000 €
Subvention fonds de développement des territoires (CD74)	110 500 €
Fonds de compensation de la TVA	127 300 €
Autofinancement	564 000 €

Total des DÉPENSES :
931 800 €

Total des RECETTES :
931 800 €

L'ancienne salle communale

L'ancienne salle communale, vétuste et inaccessible au public va retrouver une seconde vie. Ce bâtiment a été édifié par les anciens du village, bénévolement grâce à une récupération effectuée sur le site du CERN. De nombreux repas, fêtes et boum, cérémonies, spectacles en tout genre s'y sont tenus. De très loin, les gens venaient le samedi soir s'y détendre car c'était une des seules salles communales à des kilomètres.

Trop vétuste, elle avait dû être interdite au public il y a quelques années déjà.

Ce bâtiment va accueillir la chaufferie biomasse, qui alimentera en chaleur le centre de Lucinges ainsi que la brasserie des Voirons qui doit quitter son local historique du parc du château.





La Collection de livres d'artiste de Lucinges

À L'ORIGINE, UN ÉCRIVAIN

C'est à Lucinges que Michel Butor choisit de vivre en 1989, à proximité de Genève où il enseigne en tant que professeur d'Université. Après avoir voyagé dans le monde entier, il travaille dans le village, puisant son inspiration dans les promenades qu'il effectue à travers les sentiers de la montagne des Voirons. Sa maison nommée « A l'écart » devient le centre de la création, inscrite au cœur d'un réseau d'artistes.

En 2011, il effectue une première donation en faveur de la commune, une centaine de livres d'artiste. Le livre d'artiste se développe au cœur de Lucinges avec la création d'un festival et des expositions.

La particularité de ces livres est de proposer un dialogue entre un écrivain et un plasticien. Ils sont édités en un nombre restreint d'exemplaires et peuvent être manuscrits et ornés d'œuvres originales uniques. Les livres d'artiste sont donc des objets propices à être feuilletés autant qu'exposés, aux formes et aux modes de présentation parfois inattendus. Michel Butor en a réalisé presque 3000 jusqu'à son décès le 24 août 2016.

Entre 2011 et 2017, acquisitions et dons d'artistes vont se poursuivre et une riche collection se dessine. Cette dernière est remarquable par sa grande diversité. Aujourd'hui, la

*Ménagerie volubile,
Michel Butor et Martine Jaquemot, 2001*



collection compte un peu plus de 740 ouvrages. Plus de 130 artistes différents y ont contribué et de nombreux écrivains. Elle fait appel à des techniques artistiques variées, comme la photographie, le dessin, la peinture ou même la sculpture...

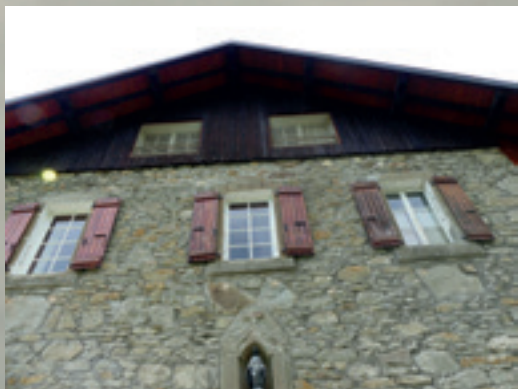


*Bicentenaire Kit, Jacques Monory et
Michel Butor, 1975*

BIENTÔT UN LIEU DÉDIÉ À CETTE COLLECTION

Grâce à un partenariat entre Lucinges et Annemasse Agglomération et avec l'aide de nombreux autres partenaires financiers (DRAC, Conseil départemental de la Haute-Savoie, Région Auvergne-Rhône-Alpes, ...), le château communal va être réhabilité par l'architecte Guy Desgrandchamps et devenir le *Manoir des livres* en septembre 2019 – nom proposé par Michel Butor lui-même.

Ce lieu prendra la forme d'une bibliothèque patrimoniale dédiée aux livres d'artiste où seront proposées visites guidées, ateliers pédagogiques, expositions permanentes et expositions temporaires.



LA MAISON D'ÉCRIVAIN, UN LIEU À VISITER POUR SE PLONGER DANS L'UNIVERS DE L'AUTEUR

À quelques pas du château se trouve la maison dans laquelle Michel Butor a vécu de 1989 à son décès.

Annemasse Agglomération est propriétaire de la maison depuis le mois d'octobre 2017 et envisage de la transformer en « maison d'écrivain ».

Le bureau-bibliothèque de Michel Butor sera conservé en l'état et ouvert à la visite. Il permettra au public de pénétrer l'âme du lieu, de découvrir l'ambiance dans laquelle a travaillé l'auteur, d'avoir un aperçu de ses amitiés, de sa passion pour les voyages et d'y découvrir la multitude de livres et d'œuvres d'art conservés par l'auteur. Le reste de la maison sera dédié à l'accueil d'artistes, écrivains et chercheurs dans le cadre de résidences.

Aurélie Laruelle a été recrutée en juin 2017 par le service culturel d'Annemasse Agglomération en tant que responsable de la future bibliothèque patrimoniale. Originaire de Grenoble, elle a précédemment occupé la fonction de responsable du patrimoine et du château-musée de Tournon-sur-Rhône en Ardèche.

Le Manoir des livres



Dans notre édition précédente, nous vous avons tenu informé des évolutions du projet de Manoir des livres.

Comme nous vous l'avions annoncé, ce projet était lié à la concrétisation des promesses de subvention des différents partenaires.

Ces promesses ont été tenues et, en septembre dernier, nous avons eu la satisfaction de nous voir confirmer une subvention de 834 000 € en provenance du ministère de la culture. Au total, ce sont presque 1 600 000 € qui viennent abonder le plan de financement, le portant à quasiment 80% de subvention soit la limite réglementaire.

Les travaux devraient démarrer en mars prochain et se poursuivre jusqu'au printemps 2019, date à laquelle Annemasse Agglo prendra possession des lieux pour en réaliser l'aménagement intérieur.

C'est à l'automne 2019 que la bibliothèque patrimoniale Michel Butor devrait accueillir ses premiers visiteurs.

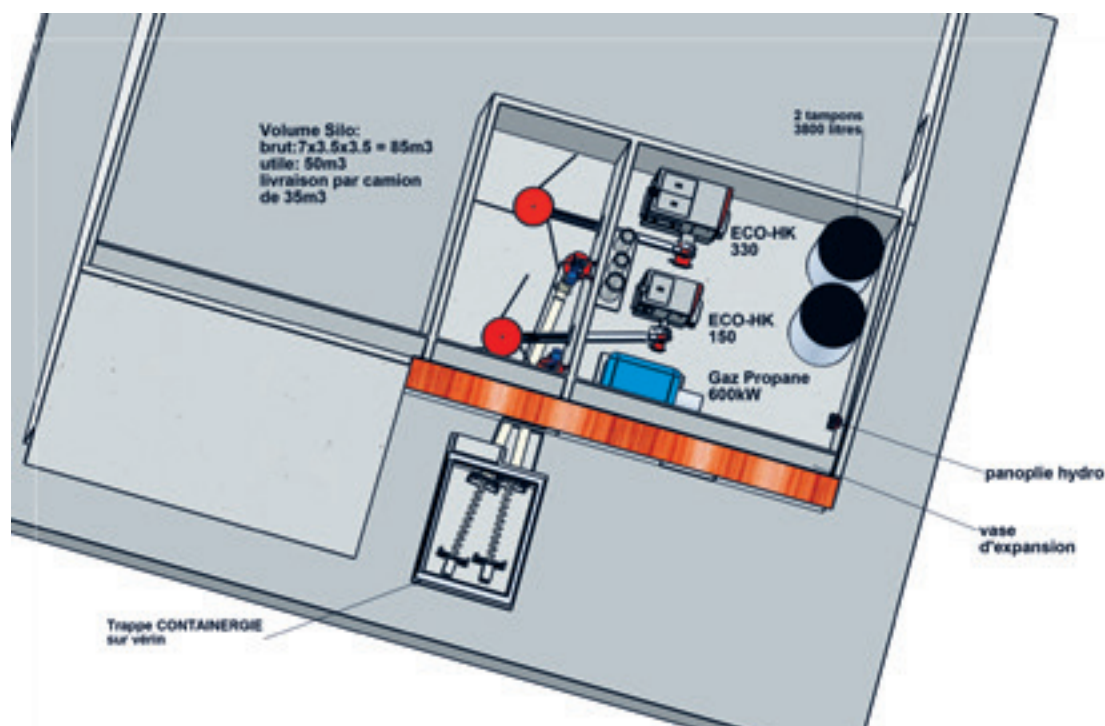


Schéma d'implantation de la chaufferie dans l'ancienne salle communale
(deux chaudières bois et une chaudière de secours au propane)

Le réseau de CHALEUR BOIS ÉNERGIE citoyen

Au printemps 2018, la commune de Lucinges va entrer activement dans la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique en inaugurant son réseau de chaleur bois énergie.

La combustion annuelle d'environ 100 tonnes de pétrole sera évitée.

Plus de 50 chaudières au fioul et au propane qui, pour certaines, ont plus de cinquante ans, seront arrêtées et remplacées par le réseau de chaleur bois énergie. Des chaudières Hargassner au bois déchiqueté de dernière génération seront utilisées. En termes d'émission de polluants, elles sont environ 100 à 300 fois moins émettrices qu'une cheminée à foyer ouvert. Pour l'ensemble des bâtiments qui seront alimentés en chaleur renouvelable, le bilan en rejet de polluants sera amélioré.

Pour une unité de production et de distribution de chaleur issue du bois énergie, il s'agira d'une première en France.

On commence à voir naître en France des installations de production d'énergies renouvelables financées et gouvernées par les citoyens. Il s'agit principalement de champs de panneaux photovoltaïques, d'éoliennes, de petits barrages hydrauliques ou d'unités de méthanisation.

Pour une unité de production et de distribution de chaleur issue du bois énergie, il s'agira d'une première en France.

Afin de pouvoir associer les citoyens à ce projet innovant, nous avons opté pour une Délégation de service public avec la société savoyarde ForestEner SAS. Elle est constituée de cinq actionnaires :

- ➔ deux sociétés techniques spécialisées en ingénierie, optimisation et conception de réseau bois énergie (FabrikEnr et Hargassner) ;
- ➔ deux sociétés spécialisées en production et financement d'unités de production d'énergies renouvelables impliquant les citoyens (Enercoop Rhône Alpes et Energie Partagée) ;
- ➔ et la commune de Lucinges qui a pris des parts dans la SAS comme l'autorise maintenant la loi de transition énergétique.

Tout citoyen qui souhaite participer à ce projet peut facilement prendre des actions auprès d'Energie Partagée et soutenir le projet ForestEner/Lucinges.

(<https://je-souscris.energie-partagee.org/decouvrir-nos-projets/detail/forestener-lucinges>).

Courant 2018, afin d'impliquer le maximum de personnes, deux groupes locaux seront constitués :

- ➔ celui des abonnés, auquel sera présenté chaque année le bilan d'exploitation ;
- ➔ celui des citoyens financeurs, avec une présentation plus complète du fonctionnement et des données technico-économiques (un représentant des citoyens financeurs siègera à l'assemblée générale de ForestEner).

Pour les personnes intéressées par le projet, une plaquette de présentation complète sous la forme de questions/réponses est disponible en mairie.

Communication

- ✓ 7^{ème} rencontre nationale des territoires à énergies positives à Figeac (Lot) les 27, 28 et 29 septembre 2017
- ✓ Réunions d'information : production d'énergies renouvelables et locales à Archamps et Reignier les 29 et 30 septembre 2017
- ✓ Mise en œuvre de la transition énergétique dans les territoires – pôle de compétitivité Tenerrdis sur les nouvelles technologies de l'énergie à l'Isle d'Abeau (Isère) le 21 novembre 2017
- ✓ Assises européennes de la transition énergétique à Genève Palexpo, le 31 Janvier 2018

CONTRIBUTION CLIMAT ENERGIE (CCE)

Il s'agit d'une taxe qui s'applique aux énergies fossiles dégageant du dioxyde de carbone (CO₂) lors de leur combustion. Le but est d'essayer de compenser les externalités négatives (pollution, changement climatique, décès prématurés, ...) et d'accélérer la transition énergétique dans notre pays.

La trajectoire d'augmentation de la CCE est connue jusqu'en 2030 : depuis 2014, chaque 1^{er} Janvier, le prix des énergies fossiles est accru d'environ 3 à 4 c€ par litre. Par exemple, dans 10 ans, le prix du fioul aura augmenté de 37 c€ au litre (sans tenir compte d'éventuelles variations du prix du pétrole).



Schéma du tracé du réseau



Florian Jaeger (Hargassner) et Eddie Chinal (directeur de ForestEner)

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Nous nous sommes lancés en 2016 dans la révision générale de notre PLU. Nous souhaitons donner une vision pour les 10-12 ans à venir et adapter notre document aux nouvelles lois Grenelle, ALUR (Accès au logement et un urbanisme rénové), LAAAF (Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt).

Elaborer un PLU, c'est avant tout s'interroger sur le développement du village à l'horizon 2030.

C'est bâtir les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme dans un double objectif : celui d'un développement durable et celui d'une réponse adaptée aux besoins des habitants et des acteurs du territoire.

« **Élaborer un PLU,**
c'est avant tout
s'interroger **sur le**
développement du
village à l'horizon
2030. »

PROCHAINES ÉTAPES...

Travail sur le zonage, sur les orientations d'aménagement et de programmation), règlement

Arrêt du PLU en conseil municipal

Enquête publique

Approbation du PLU courant 2019

12/10/2016

Délibération du Conseil municipal prescrivant la révision générale du PLU

15/03/2017

Après consultation, choix du cabinet G2C Territoires et du cabinet ADAMAS pour les aspects juridiques.

28/04/2017

Réunion de lancement avec les deux cabinets

02/06/2017

Rencontre avec les agriculteurs
Diagnostic agricole et socio-économique

25/08/2017

État initial de l'environnement

15/09/2017

Fonctionnement urbain (réseaux, équipements) et synthèse du diagnostic

06/10/2017

Atelier PADD ainsi que deux réunions de travail

24/11/2017

Réunion de présentation aux personnes publiques associées

07/12/2017

Débat au Conseil municipal sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

12/12/2017

Réunion publique d'information relative au diagnostic et au PADD

Qu'est-ce que le PADD ?

PADD : Projet d'aménagement et de développement durables

Une des pièces obligatoires du PLU, créée par la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU)

Clé de voûte du PLU : document qui fixe les grandes orientations en matière d'aménagement pour les 12 prochaines années et qui fait le lien entre le diagnostic (constats/enjeux) et les documents graphiques et réglementaires (zonage, règlement et OAP)

Le PADD de Lucinges a été débattu lors de la séance du conseil municipal du 7 décembre 2017 et présenté à la population en réunion publique le 12 décembre. Il s'organise autour de **deux grands axes** :

Axe n°1 :

assurer un développement maîtrisé et équilibré

Axe n°2 :

préserver et valoriser le cadre de vie communal

Retrouvez le Diagnostic ainsi que le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dans notre Flash spécial PLU n°2 ou sur notre site internet www.lucinges.fr

Pendant toute la procédure de révision, vous avez la possibilité de déposer vos remarques et suggestions sur un registre prévu à cet effet disponible à la mairie, ou par courrier postal ou par messagerie électronique à accueil@lucinges.fr.



Annemasse Agglo amène l'assainissement collectif à votre porte et sécurise votre réseau d'eau potable

Avec la création de conduites d'assainissement et le renouvellement de conduites d'eau potable, Annemasse Agglo investit 1,81 millions d'euros HT sur deux ans (2018-2019) pour sécuriser son réseau et raccorder 160 habitations au réseau d'eaux usées.

Ces deux opérations s'inscrivent dans un schéma global pluriannuel de travaux.

Les études devraient commencer durant le premier semestre 2018 pour un début des travaux au deuxième semestre. La première année les travaux d'extension du réseau d'eaux usées iront de la route du Feu à la route du Céron. Ils continueront jusqu'au chemin de la Grange de Boège en 2019 et 2020.

Ils s'accompagneront de la reprise de canalisations de distribution et de conduites de production en eau potable.

TRAVAUX 2017

+ Travaux de restauration du pont de Milly :

En 2017, l'ancien pont routier de Milly a bénéficié d'une restauration très appréciée, car ce bel ouvrage, portant à son fronton la date de 1891, avait besoin de travaux d'entretien et de mise en sécurité.

Constitué d'une arche reposant sur deux piliers, il s'était sérieusement dégradé au fil des ans. Ainsi, par précaution, la circulation piétonne y avait été interdite.

Soucieuse de préserver ce témoin du passé, un élément important du patrimoine de la commune, la municipalité a décidé de le restaurer.



+ Travaux de sécurisation Chez Velluz :

De véritables glissières de sécurité ont été mise en place route de Lucinges au niveau de chez Veluz, en remplacement des barrières non conformes.



+ Travaux de défense incendie :

Mise en place de quatre poteaux incendie : deux d'entre eux étaient hors service, les deux autres non conformes.



+ Travaux de la future salle des fêtes :

Début du terrassement mi-octobre 2017 avec le montage de la grue le 7 décembre suivant.

La réception des travaux est prévue à l'automne 2018.



+ Travaux de rénovation de l'ancienne salle communale :

Voir page 5 ci-dessus.



LES FORMALITÉS D'URBANISME

J'envisage de réaliser des travaux. Que faut-il faire ?

Légende couleur selon les formalités :



PERMIS DE
CONSTRUIRE



DÉCLARATION
PRÉALABLE



PAS DE
FORMALITÉS

➔ JE CONSTRUIS UNE MAISON,
UNE DÉPENDANCE
OU UNE ANNEXE

Bâtiment de +20 m²
Bâtiment de 5 à 20 m²
Bâtiment de - 5 m²



➔ J'AGRANDIS MON HABITATION
OU J'INSTALLE UNE VÉRANDA

Bâtiment de +20 m²
Bâtiment de 5 à 20 m²
Bâtiment de - 5 m²



➔ JE CONSTRUIS UN ABRI DE JARDIN

Bâtiment de +20 m²
Bâtiment de 5 à 20 m²
Bâtiment de - 5 m²



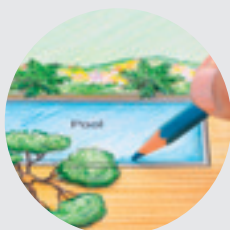
➔ JE CONSTRUIS OU MODIFIE
MUR, CLÔTURE OU PORTAIL
max. 1,60 H à claire-voie

Clôture en limite de propriété
Un mur bahut de 0,60 m de haut,
clôture ou portail



➔ JE CONSTRUIS OU J'INSTALLE
UNE PISCINE FIXE (*enterrée,
semi-enterrée ou hors-sol*)

Superficie du bassin de + 10 m²
Superficie du bassin de - 10 m²
Distance de 3 m minimum
des limites séparatives



➔ J'INSTALLE UNE SERRE
DE PRODUCTION OU
UN TUNNEL AGRICOLE

De plus de 4 m de haut ou plus
de 2000 m² d'emprise au sol
D'une hauteur de 1,80 à 4 m et
moins de 2000 m²
D'une superficie de - 5 m²



➔ JE FAIS DES TRAVAUX DE TOITURE,
POSE DE FENÊTRES DE TOIT OU
Panneaux SOLAIRES

Installation de panneaux solaires
Création ou modification
d'ouverture de toit
Réfection des tuiles ou fenêtres à
l'identique



➔ J'AMÉNAGE DES COMBLES
OU MON GARAGE

Je crée plus de 20 m²
de surface de plancher
Je crée jusqu'à 20 m²
de surface de plancher
Je crée moins de 5 m²
de surface de plancher



➔ JE FAIS DES TRAVAUX DE
PEINTURE EXTÉRIEURE

Ravalement façade avec
modification des coloris
Ravalement de façade à
l'identique



➔ JE FAIS DES TRAVAUX QUI
MODIFIENT L'ASPECT
EXTÉRIEUR DE MA MAISON

Modification d'ouverture
Changement de garde-corps
de balcon
Changement des bardages



Les surfaces mentionnées s'entendent en surface de plancher ou en emprise au sol. Tous ces travaux doivent être en adéquation avec les règles du PLU et le zonage dans lequel se trouve votre parcelle.

DÉNEIGEMENT

Cette année, le service de déneigement des routes communales a été confié à une entreprise privée, l'entreprise Chapis basée à Machilly. Elle connaît bien le secteur car elle effectue depuis sept ans le déneigement sur la partie haute de la commune de Cranves-Sales. Cette réorganisation était nécessaire afin de respecter les amplitudes horaires des agents de la voirie, qui étaient dépassées en cas de fortes chutes de neige.



Dès fin novembre, les premières chutes de neige ont mis les différents services sous pression. Bien évidemment, succéder à Christian Janin, qui effectuait ce service depuis de nombreuses années, n'est pas chose aisée, mais après les premières tournées, le service a pris ses marques.

Cela faisait plusieurs hivers que nous n'avions pas connu autant de chutes de neige au mois de décembre et pour répondre aux usagers impatients, nous nous permettons de rappeler quelques éléments :

Les équipements d'hiver sont obligatoires sur les véhicules par arrêté départemental.

Sur la route départementale, du bas de la commune jusqu'à Bellevue, le déneigement est assuré par les services du département. Il faut savoir qu'en cas de chutes de neige en plaine, comme le lundi 18 décembre 2017, les moyens sont aussi mobilisés sur les grands axes routiers. Les services communaux ne sont pas compétents sur cette route.

✓ La tournée intégrale des routes communales par le tracteur prend environ quatre heures. En cas de chutes de neige continues, les routes peuvent redevenir blanches assez rapidement.

✓ En cas de chutes de neige à partir de 8h, le tracteur doit aussi tenir compte du trafic routier, ce qui ne simplifie pas sa tâche.

✓ Enfin, il faut noter que certaines haies, mal ou pas taillées, retombent sur la chaussée et compliquent le travail des agents.

✓ Il faut donc accepter que sur nos routes de montagne, celles-ci soient de temps en temps recouvertes de neige.

FIBRE OPTIQUE

Avant fin 2020, Orange devrait mettre en place les différentes armoires sur le domaine public et cela devra être le cas sur Lucinges dans le quatrième ou cinquième lot de déploiement courant 2020. Après cela, Orange devra déployer un réseau plus fin jusqu'aux points de branchement situés sous la chaussée dans les zones pavillonnaires ou sur le palier des immeubles dans les collectifs. Ce déploiement, qui se terminera au plus tard en 2022, permettra de desservir toute l'agglomération.

Le déploiement sur notre agglomération se réalise depuis l'automne 2016 et se déroulera jusqu'à fin 2022.



LE DIAGNOSTIC DE NOS FINANCES

L'année 2017 a été marquée par la réalisation d'un diagnostic financier établi par le cabinet Stratorial Finances, dont le but était de permettre à la commune d'avoir une bonne maîtrise de ses finances. Ce diagnostic a pris compte du contexte national actuel, qui n'est pas très favorable, les communes étant confrontées depuis quelques années à une politique de l'État qui vise à contenir la dette publique nationale par une diminution, entre autres, des dotations versées aux collectivités locales. De plus, Lucinges est engagée dans différents projets d'envergure, que nous avons la volonté de réaliser dans les délais et qui demandent une réflexion financière approfondie :

- ✓ la construction de la salle communale ;
- ✓ l'extension et la mise aux normes de l'école ;
- ✓ la rénovation du château.

Le cabinet Stratorial Finances est un cabinet de conseil et d'études spécialisé dans les finances et la fiscalité locale ainsi que dans l'ingénierie financière contractuelle. Il vise à aider les collectivités locales à appréhender les mutations financières auxquelles elles sont confrontées, en leur proposant un accompagnement complet dans la définition de leur stratégie financière et la mise en œuvre de leurs projets.

Les conclusions du cabinet Stratorial Finances peuvent être résumées comme suit :

1 Le diagnostic fait un constat très positif des finances de la commune. Le désendettement qui s'est opéré depuis plus de trois ans, ainsi que la maîtrise des dépenses liées au fonctionnement de la commune, ont permis de consolider une situation financière déjà saine.

Les valeurs des trois indicateurs financiers sur lesquels les banques s'appuient pour conduire leurs analyses sont bons :

RATIO D'ENDETTEMENT - Il s'agit du rapport entre les charges de la dette et les recettes de la section fonctionnement. Ce ratio est de 21%, ce qui est considéré comme faible : les dépenses de fonctionnement de la commune sont donc bien maîtrisées.

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT - Cet indicateur mesure combien d'années il faut à la commune pour se désendetter totalement. Il est généralement considéré comme excellent s'il est inférieur à 6. Pour la commune, il est d'environ 5 années.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT - Il s'agit de l'excédent provenant de la différence entre les produits et les charges de fonctionnement, que la commune peut utiliser pour financer les investissements de l'année en cours. Pour la commune, ce dernier indicateur représente environ 10 % des recettes de fonctionnement, indiquant une bonne capacité à des investissements supplémentaires.

2 La situation future, après la réalisation des projets en cours, va évidemment altérer cette situation et modifier les indicateurs. Toutefois ces derniers resteront corrects, mais ils ne permettront pas de recourir à nouveau à l'emprunt avant quelques années.

3 Ainsi, afin de retrouver une situation qui permette d'envisager de futurs projets, le cabinet Stratorial Finances nous propose de trouver des sources de recettes supplémentaires pour les années à venir. Cette proposition est d'autant plus pertinente que le contexte national crée des incertitudes. Nous ne connaissons pas aujourd'hui les futures décisions du gouvernement au sujet des dotations et nous sommes confrontés à la spéculation du franc suisse concernant les recettes liées aux fonds genevois.

4 Des décisions ont été prises en 2017 pour retrouver des recettes supplémentaires, principalement :

- ➔ Réhabilitation de l'ancienne salle communale afin de pouvoir installer la Brasserie des Voirons et ainsi obtenir une recette foncière supplémentaire.
- ➔ À la suite de la négociation avec le promoteur EDIFIM en ce qui concerne le projet *L'Envol*, nous avons obtenu, entre autres, la propriété d'un local qui nous permettra d'installer le bar dans un endroit neuf et plus grand pour le plaisir de tous. Le déménagement du bar permettra à la commune de recouvrer également une recette foncière complémentaire.
- ➔ Majoration de 20% des taxes pour toutes les résidences considérées comme résidences secondaires.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

En 2016, nous avons continué notre approche prudentielle sur les finances afin de pouvoir réaliser l'ensemble des projets. Ainsi à l'instar de 2015, le budget de la commune a été maîtrisé :

- ➔ Aucun recours à l'emprunt, ce qui a permis à la commune de continuer son désendettement
- ➔ Contrôle des investissements qui a eu pour conséquence la conservation des ressources pour les projets à venir
- ➔ Maîtrise du fonctionnement, afin de dégager un fonds de roulement significatif ou encore un résultat qui sera nécessaire à l'autofinancement d'une partie des projets pour limiter le montant de l'emprunt

RÉTROSPECTIVE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Les comptes 2017 n'étant pas encore finalisés au moment de la rédaction de ce bulletin, vous trouverez ci-après une présentation succincte des comptes 2016.

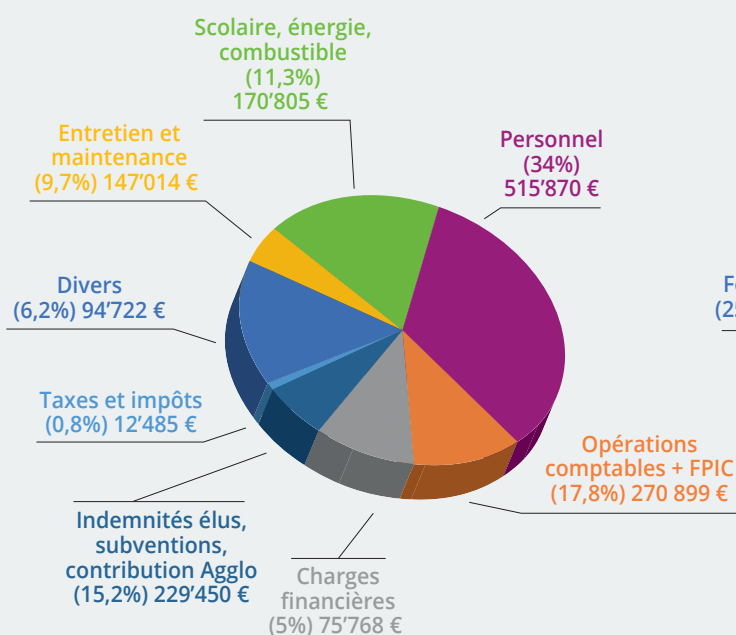


SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des DÉPENSES :

1 517 013 €

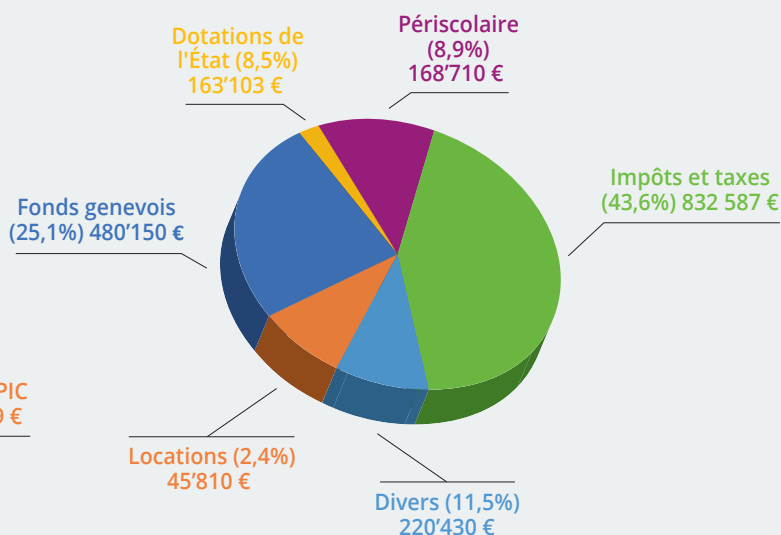
Répartition des dépenses



Total des RECETTES :

1 910 790 €

Répartition des recettes



COMMENTAIRE

Tout d'abord, pour pouvoir comparer ce budget par rapport aux années précédentes, nous devons retraiter l'opération comptable que l'on retrouve en recettes et en dépenses concernant la vente de l'appartement situé dans l'immeuble Melicem, soit un montant de 213 000 €

Ainsi, nous obtenons une dépense de fonctionnement de 1 304 146 €, somme quasi identique à la dépense totale de 2015, qui était de 1 305 610 €.

En ce qui concerne les recettes, nous obtenons 1 700 290 € en 2016 pour un montant reçu en 2015 de 1 802 366 €, soit une baisse de 102 076 €. Cette baisse s'explique par une diminution de la dotation versée par l'État, mais aussi par une vente exceptionnelle de coupes de bois sur l'exercice 2015.

En résumé, la section fonctionnement des comptes de la commune, qui regroupe les recettes et les charges liées directement à son fonctionnement, fait ressortir un résultat excédentaire de 393 777 €.



« Ainsi, cette année encore, **la commune n'a pas eu recours à l'emprunt et le désendettement a continué.** »

SECTION D'INVESTISSEMENT

OBJET DE LA DÉPENSE	MONTANT
Remboursement des emprunts en capital	161 698 €
Remboursement de l'annuité correspondant à l'achat du château	85 981 €
Matériel de bureau + mobilier école	13 451 €
Divers matériel mairie et école	23 797 €
Réalisation d'un <i>pump track</i>	51 710 €
Lancement du projet de la salle communale	57 502 €
Lancement du projet : extension de l'école	10 864 €
Lancement de la rénovation du château	23 460 €
Aménagement du chemin de Champ Cru	167 188 €
Frais d'étude urbanisme	14 345 €
Voirie	8 197 €
Divers : opérations comptables	2 367 €

Total des dépenses d'INVESTISSEMENT : 620 560 €

COMMENTAIRE

Nous avons réalisé ces investissements et remboursé en capital nos emprunts en nous appuyant sur les ressources suivantes :

➔ Nous avons récupéré la TVA liée aux travaux réalisés en 2015 soit 44 243 € et la taxe locale d'aménagement pour 11 615 €.

➔ La commune a utilisé une partie de ses fonds propres, à savoir le résultat de l'année précédente, à hauteur 564 702 €.

Pour l'ensemble des différents projets lancés en 2016, les subventions accordées seront versées en partie sur l'exercice 2017 mais aussi sur celui de 2018.

Ainsi, cette année encore, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt et le désendettement a continué.

LA CANTINE SCOLAIRE :

une restauration à développement durable et éco-responsable

Le service périscolaire de la commune accueille tous les jours environ 140 enfants le midi et 70 enfants au goûter de 4 heures, soit 20.160 repas et plus de 10.000 goûters servis chaque année.



Le contrat de restauration scolaire avec notre prestataire étant arrivé à échéance, nous avons lancé au printemps 2017 un avis d'appel public à la concurrence pour la fourniture de repas et de goûters, avec des critères de sélection exigeants en demandant au minimum 50% d'aliments bio issus de filières courtes, les 50% restants étant essentiellement des produits labellisés (label rouge, AOC, AOP, ...) provenant de producteurs locaux. A l'issue de la procédure de sélection, c'est la société Leztroy, présente depuis plus de 9 années à La Roche sur Foron, qui a été retenue.

Dans les menus, pas de nuggets, ni de petits fromages en coque rouges : bienvenue aux vrais produits qui ont du goût.

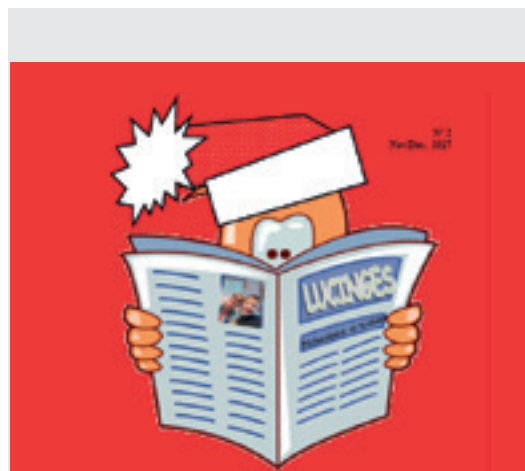
La composition des menus est établie par une diététicienne pour assurer l'équilibre alimentaire de l'enfant, avec des produits frais et de saison. De plus, les goûters sont harmonisés avec les repas de midi : ainsi si un fruit est prévu au déjeuner, il y aura un laitage proposé au goûter.

Des repas à thèmes sont également proposés au cours de l'année scolaire. Ils ont toujours une connotation liée à l'environnement, à la nature, aux saisons et aux véritables découvertes de nos terroirs, sans oublier les pays étrangers.

Les recettes sont élaborées pour les enfants et validées par les enfants : ils retrouvent le plaisir du goût. Résultat : les assiettes sont quasiment vides à la fin des repas.

Le but n'est pas de diminuer les quantités servies pour diminuer les déchets, mais de trouver les bonnes recettes qui permettent de stopper le gaspillage alimentaire.

La cantine scolaire permet ainsi d'assurer un service de restauration de qualité auprès des enfants et de mener une mission éducative en matière d'équilibre alimentaire et d'initiation aux saveurs à travers des produits naturels au goût authentique.



le petit écho-lier

Ce petit journal est né à la rentrée 2017. Il est réalisé en collaboration avec le périscolaire et l'école.

Il sera édité cinq fois dans l'année et distribué par les enfants (à leurs parents) avant chaque vacances scolaires.

Divers articles, des photos, des interviews, des jeux et des informations sont publiés.

Il est parfaitement intégré dans notre projet éducatif territorial (PEDT). Il permet aux enfants de travailler en équipe, de partager des idées et surtout de communiquer ensemble.

Un moment d'échange ludique et convivial entre les enfants, les agents du périscolaire et les maîtresses.

Un bon moyen d'informer les familles de la vie à l'école.



« Un lieu de calme et de plaisir »

Bibliothèque municipale Michel Butor



L'espace jeunesse comme on veut !

À VENIR EN 2018

ANIMATIONS

LES PETITES HISTOIRES DU SAMEDI MATIN - TOUTE L'ANNÉE

Rendez-vous pour les tout-petits jusqu'aux plus grands tous les deux mois

Drôles, bavardes, moqueuses, froussardes, volantes, allumées, timbrées, givrées, berçantes, fredonnantes, rieuses, hirsutes, farfelues, enragées, à croquer, douces, câlines... toutes les histoires s'invitent !

SPECTACLE MUSICAL

« CHEMIN DE FEMMES » - MARS

autour des chansons d'Anne Sylvestre
Interprété par Julie Bonin

...ET DU CINÉMA, DES RENCONTRES, DES ATELIERS, DES DÉBATS, DES EXPOSITIONS.

Balade littéraire dans Lucinges avec Pas à Pages et Partir en livre



Repas champêtre après une balade littéraire



Sur le fil, road-movie musical par La Vraie Nonique



Atelier culinaire chez Carole



Infos pratiques et services

Collections

PLUS DE 10 000 DOCUMENTS

Livres, presse

Musique, cinéma, multimédia

Fonds spécifiques : Michel Butor, œuvres courantes et archives de Lucinges

Services

PRÊT : 10 imprimés + 4 documents numériques (Cd/ Dvd/ Cdrom) / pour 4 semaines

ACCÈS MOBILITÉ RÉDUITE (rampe, ascenseur)

+ ACCÈS WIFI

+ PORTAGE DE DOCUMENTS À DOMICILE : pour personnes de tout âge ne pouvant se déplacer

+ BOÎTES DE RETOUR POUR LIVRES & DOCUMENTS NUMÉRIQUES : même si votre bibliothèque est fermée, vous pouvez rapporter vos documents à tout moment (situées sous le panneau d'affichage devant l'entrée)

+ CONVENTION DE COOPÉRATION CULTURELLE AVEC LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE LA VILLE DE GENÈVE : sous couvert d'une attestation de la bibliothèque de Lucinges stipulant de votre adhésion, vous pouvez vous inscrire auprès du réseau des bibliothèques municipales de Genève et profiter de tous leurs services gratuitement.

NOUVEAU :

E-medi@s : accès

24 heures/24 à des ressources numériques en ligne (presse, autoformation et cinéma) depuis votre ordinateur, smartphone et tablette où vous voulez !

Pour obtenir un compte, il suffit d'être abonné à la bibliothèque et de venir nous voir pour que l'on vous transmette vos identifiants et vous expose quelques informations. En partenariat avec Savoie-Biblio / <http://www.savoie-biblio.fr/>

« C'est comme un énorme livre où on tourne de très grandes pages »

ABONNEMENTS

GRATUIT pour les enfants jusqu'à 4 ans
 Enfant 3 € (autorisation parentale obligatoire pour l'inscription d'un mineur seul)

Adulte 5 €

Famille 10 €

HORAIRES

Lundi 16h-18h

Mardi 16h-18h

Mercredi 15h-18h

Jeudi fermé

Vendredi 16h-18h

Samedi 9h30-12h30

Les horaires et ouvertures de la bibliothèque peuvent être modifiés de façon exceptionnelle (informations sur notre site ou sur place).

CONTACT

Bibliothèque municipale Michel Butor

188 place de l'Église - 74380 Lucinges

Tél. : 04 50 43 39 25

E-mail : bibliotheque@lucinges.fr

Informations, programmation et actualités d'ici et d'ailleurs sur notre site :

www.bibliothequelucinges.wordpress.com

Responsable : Justine Roguet

Aide bibliothécaire : Marie Abadie

Bénévoles : Laurence Dieulesaint, Catherine Navarro, Anne Van Nieuwenhuysse

DON DE LIVRE ARTISTES



*Jamais mois d'août ne fut
plus clair sur les Alpes,
limpide, ni les ondes plus
pures aux heures du clocher,*

Le fonds de livres d'artistes de la commune vient de s'enrichir. «Et in Arcadia ego» œuvre de Martine Jaquet, artiste peintre et Jean-François Reboux, poète, a été offert par leurs auteurs à la commune.

Qu'ils en soient sincèrement remerciés.



Pour ceux qui ne connaissent pas encore l'association Lucinges n'feta (Lucinges en fête en patois), voici un petit rappel. L'association s'est créée en avril 2015. Elle a pour objet de promouvoir, soutenir et organiser des événements festifs et culturels sur la commune de Lucinges.



Cette année 2017, avec le soutien de la mairie, elle a participé activement, avec tous ses bénévoles, à l'organisation, la mise en œuvre et au bon déroulement de la fête du village du **10 et 11 juin 2017** et à **la dictée de Lucinges du 24 mars**, avec la participation du Café littéraire, de Justine Roguet, notre bibliothécaire et du poète Scream.

LES ÉVÈNEMENTS

À VENIR POUR 2018 :

En mars

LA DICTÉE DE LUCINGES

En collaboration avec le café littéraire, la dictée de Pivot s'invite une année de plus, l'espace d'un soir de mars, dans la salle de la cantine.

En avril

DÉPLACEMENT RUGBY - 24ÈME JOURNÉE

Déplacement en bus jusqu'à Lyon pour le match de la 24^{ème} journée du championnat de rugby (Lyon-Paris).

Samedi 16 juin

LA FÊTE DU VILLAGE

Le concept sur deux jours commençant à s'essouffler, la fête du village se concentrera sur une journée et commencera dès la fin de la fête de l'école avec des spectacles de rue, des manèges et nos traditionnels jeux. La nuit tombée les Lucingeois pourront se rencontrer autour de spectacles de feu et de concerts en attendant notre feu d'artifice !



Si vous êtes désireux d'aider, de devenir membre ou d'avoir de plus amples informations sur cette association, n'hésitez pas à envoyer un mail à :
lucinges_en_feta@gmx.fr ou à joindre son président, Vincent Boutière, au 06 82 66 24 07

Vous pouvez aussi leur écrire à l'adresse suivante :

Lucinges n'feta,
 chez Vincent Boutière,
 846 rte de la Grange de Boège,
 74380 Lucinges

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ



Une étude de sécurisation de la partie basse de la commune a été initiée. Cette étude s'étend de Chez Veluz à l'entrée du village. Plusieurs points noirs ont été répertoriés.

Le volume de travaux à réaliser est conséquent. Il a donc été décidé, avant d'opérer à de lourds travaux, de réfléchir à des aménagements ponctuels afin d'affiner les divers éléments du projet.

RAPPEL : En agglomération, la commune a la compétence en matière de police de circulation. Elle peut donc décider des vitesses maximales. Au lieu-dit Chez Veluz, comme dans toute agglomération, la vitesse est limitée à 50 km/h. La vitesse maximale autorisée dans la zone concernée par la chicane est de 30 km/h.

Sur la route départementale, hors agglomération, cette compétence est une prérogative du conseil départemental de Haute-Savoie.

1^{ER} POINT : Les barrières de protection bois détériorées à l'entrée basse de Chez Veluz ont été remplacées par des barrières mixtes (acier habillé de bois) pour allier sécurité et esthétique.

2^{ÈME} POINT : Un aménagement en chicane a été réalisé à l'entrée basse du village. Cet aménagement a pour but de redonner de la visibilité au carrefour de Cortenaz et à la sortie du chemin rural, particulièrement dangereux, et d'inciter à la réduction de vitesse. Le rétrécissement de chaussée oblige à un alternat de circulation, la priorité a été donnée aux véhicules montants afin d'altérer au minimum la fluidité du trafic. Rappelons que ce tronçon doit être abordé à la vitesse maximum de 30 km/h. Pour des raisons techniques et de réglementation, il n'était pas possible d'installer des ralentisseurs au sol, qui ont aussi l'inconvénient d'apporter de nombreuses nuisances aux riverains.

3^{ÈME} POINT : À l'arrêt de bus de Chez Veluz, certains automobilistes dépassent le bus à l'arrêt en empruntant la demi-chaussée opposée, pourtant séparée par un îlot central. Afin d'enrayer ce comportement à risque pouvant se révéler dangereux, il sera implanté à l'axe de la chaussée, en aval et en amont de l'îlot, des balises afin de limiter les dépassements.

4^{ÈME} POINT : La sécurisation de la circulation piétonne sur le bord de la chaussée est aussi à l'étude.



+ SUR LA ROUTE...

La circulation est réglementée via la signalisation verticale, *les panneaux*, mais également par la signalisation horizontale, *la peinture au sol*.

La signalisation horizontale n'est obligatoire que sur autoroute et route express. Toutefois les marquages de police (STOP, CEDEZ-LE-PASSAGE, ligne d'effet des feux) doivent être effectués quel que soit leur lieu d'implantation. Par usage, hors agglomération, dès lors que la largeur de chaussée est supérieure à 5,20m, le conseil départemental effectue un marquage axial sur les routes dont il a la gestion.

Sur l'itinéraire concerné par l'étude de sécurisation, la partie hors agglomération entre Chez Veluz et Lucinges, le conseil départemental a implanté à l'axe une ligne discontinue de type T3. Cette ligne est communément appelée *ligne de dissuasion*. Elle a pour but d'informer l'automobiliste qu'il serait dangereux de doubler un véhicule roulant à une allure normale mais qu'il lui est possible de réaliser un dépassement d'un véhicule *anormalement lent* (tracteur, vélo, ...). Etant entendu qu'un véhicule qui circule moins vite n'est pas forcément anormalement lent.

Au regard du code de la route, l'automobiliste effectuant le dépassement ne serait pas répréhensible de non-respect de la signalisation horizontale mais pourrait être verbalisé pour dépassement dangereux si, en fonction des conditions (vitesse, présence de propriété riveraines, manque de visibilité, ...) il crée une situation dangereuse.



Enfin rappelons que la sécurité routière est d'abord sous la responsabilité des usagers.

La forêt, les espaces naturels sont précieux et doivent être protégés du bruit et de la pollution des engins à moteur. Des panneaux d'interdiction aux véhicules à moteur ont été installés à l'entrée de certains chemins ruraux. Seuls les exploitants forestiers, agricoles, propriétaires ou les services publics sont autorisés à les emprunter. Cette réglementation fait l'objet d'un arrêté du maire.

Il est rappelé que les *mini-motos* ne sont pas destinées à circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique mais uniquement sur des terrains spécialement conçus à cet effet.

La police municipale intercommunale des Voirons est intervenue plusieurs fois au cours de l'été pour rappeler la réglementation aux usagers et continuera à le faire cette année encore.

(CMJ) CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ENCORE UNE ANNÉE BIEN REMPLIE POUR
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES DE LA COMMUNE.

En mai, sur une idée de ses membres, le CMJ a participé à des séances de jeux avec les aînés de la commune. L'idée avait été annoncée dès la première séance du CMJ.



En juin, une séance de cours de premiers secours, assurée par la Croix-Rouge, a été organisée dans la classe bois. Cette formation a aussi été proposée aux Lucingeois et Lucingeoises en novembre.



En juillet, le CMJ de Lucinges a participé au rassemblement des CMJ de Haute-Savoie à La Balme de Sillingy et nos jeunes ont pu à cette occasion effectuer un travail en atelier pour la réalisation d'une fresque sur l'apport des CMJ aux communes.



Toujours sur une idée du CMJ, **en septembre**, lors du Troc Plantes qui s'est tenu dans le parc du château, des composteurs ont été offerts à 15 ménages de la commune. Rappelons que le compostage est un bon moyen de diminuer le poids de notre poubelle et donc de réduire notre empreinte environnementale.

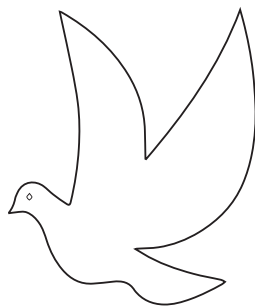


En octobre, plusieurs membres du CMJ se sont déplacés à La Roche-sur-Foron, dans le cadre du congrès des maires et ont visité l'exposition sur les institutions. Ils ont pu aussi retrouver le maire de Lucinges pour faire une photo à l'issue de ce congrès.



Enfin, **en novembre**, c'est presque devenu une tradition, plusieurs membres ont participé au repas des aînés. Entre mise en place des tables et service à l'assiette, le travail ne manquait pas, dans la joie et la bonne humeur. Un bon moment intergénérationnel !

Etat civil



Mariages*

DELORME JÉRÔME ET
KARINE NEITHARDT

le 02/09

GRAND ALEXIS ET
CUËL JESSICA

le 02/09

VARAGNAT THOMAS ET
GUILLON FANNY

le 26/10

Naissances*

NOHAN RICHARD

le 26/01

ROSALIE PARAIRE

le 17/03

MATHILDE PERRET

le 18/03

NILS ANKLIN BAREY

le 04/04

ALICE CHAMBAZ

le 15/04

VAIANA ELISSAH

le 14/06

LILLY MARTINEZ AMORSI

05/09/2017

LIAM BOLLA

le 18/10

ROMY DE BARROS

le 29/10

Décès*

FRANÇOIS HÉMOND

le 31/01

YVONNE CHARRAULT

le 08/03

JACQUES DELORME

le 15/03

ANGÈLE BENZI

le 28/03

GILBERT GAILLARD

le 22/04

YVETTE RAPIN

le 04/08

JACQUES DELAVARENNE

le 11/09

RENÉ REDOUX

le 06/10

ARIANE DIETHELM

le 03/12

ADELLAIDA LEJEUNE

le 20/12

Décès à l'extérieur :

CÉCILE CHARRIÈRE

le 25/01

RAYMONDE BASSET

le 17/02

CLAUDE PERNOUX

le 13/03

SIMONE GAILLARD

le 14/03

(*) Seuls figurent les noms avec autorisation.



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

BIENVENUE À Céline



Nous avons le plaisir d'accueillir pour une durée de six mois Céline Rivat en tant que **volontaire service civique**.

Céline est affectée au suivi du conseil municipal des jeunes (CMJ) et fera le lien entre cette instance, le périscolaire et la bibliothèque.

Rappelons que le service civique est un dispositif français d'encouragement à l'engagement de citoyenneté et de soutien à celle-ci. Il permet à des jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général dans différents domaines, dont l'éducation, la mémoire et la citoyenneté.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE



MES DÉMARCHES
à portée de clic!

La dématérialisation via internet vous permet d'effectuer vos démarches liées :

AU PERMIS DE CONDUIRE

<https://permisdeconduite.ants.gouv.fr>

AU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

**A LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ,
AU PASSEPORT**

<https://passeport.ants.gouv.fr>

PACS

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle, prévoit de transférer à l'officier d'état civil de la mairie, les missions du tribunal d'instance en matière de PACS.

Depuis le 1er novembre 2017, vous pouvez officialiser votre PACS devant l'officier d'état-civil de la mairie de votre lieu de résidence. Pour cela, vous devez remplir un dossier et fournir les pièces justificatives obligatoires (dossier à retirer en mairie), et prendre rendez-vous pour la signature de la convention.

RECENSEMENT MILITAIRE

Dès leur 16 ans révolus, les adolescents (filles et garçons) doivent procéder à leur déclaration au titre du recensement militaire dans leur commune de résidence.

Une attestation leur sera délivrée. Ce document est obligatoire lors de certaines épreuves d'exa-

mens (baccalauréat, permis de conduire, ...).

Pour toute information, vous pouvez contacter le Centre du service national de Grenoble-Varces au 04 56 85 74 00 ou de préférence par courriel à l'adresse csn-varces.jdc.fct@intradef.gouv.fr.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 18 janvier au 17 février 2018, un agent recenseur est passé à votre domicile vous remettre les documents nécessaires au recensement de la population de notre commune. Le recensement est obligatoire. Il permet de comptabiliser la population, et de calculer la donation financière versée par l'Etat à notre commune.

FRONTALIERS

De nationalité suisse ou binationale, si vous travaillez dans le canton de Genève, pensez à vous faire recenser en mairie. Si vous êtes titulaire d'un permis G, assurez-vous que

vos coordonnées de résidence est bien à jour (auprès de votre employeur et de l'Office cantonal de la population et des migrations).

En réalisant ces démarches, vous permettez à notre commune de percevoir une compensation financière genevoise. Cette ressource est indispensable au développement de Lucinges.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous pouvez signaler votre départ en vacances auprès de la Police municipale intercommunale des Voirons, qui assurera une surveillance de votre résidence durant votre absence.

Signalez votre départ 48h à l'avance en remplissant une fiche OTV à récupérer à l'accueil de la mairie, ou sur le site internet de la mairie, www.lucinges.fr, rubrique Démarches administratives.

INFOS PRATIQUES



SERVICES

Mairie

04 50 43 30 93

Annemasse Agglo

04 50 87 83 00

Déchetterie (Bonne)

04 50 38 04 62

Garderie périscolaire

04 50 43 72 35

Ecole de Lucinges

04 50 43 32 07

Bibliothèque

04 50 43 39 25

Restaurant scolaire

04 50 43 22 36

Assistante sociale

04 50 84 31 52

Animaux secours

04 50 36 03 39

Questions administratives

39 39

MAIRIE

Horaires

Mardi : 9h-12h / 14h-17h30

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 14h-17h30

Vendredi : 14h-17h30

Samedi : 9h-11h30

Mail

accueil@lucinges.fr

Site : www.lucinges.fr

Permanences

Le maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

HORAIRES DÉCHETTERIES

Bonne

Route de la Ripaille

HORAIRES D'HIVER (début novembre - fin mars)

Le lundi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Du mardi au vendredi : 13h30 à 17h30

HORAIRES D'ÉTÉ (début avril - fin octobre)

Le lundi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 19h

Du mardi au vendredi : 13h30 - 19h

Vétraz-Monthoux

Les Grands Bois

Rue Germain Sommeiller

Attention :

seule déchetterie acceptant les professionnels

HORAIRES D'HIVER (début novembre - fin mars)

Du lundi au samedi : 7h30 - 17h30

HORAIRES D'ÉTÉ (début avril - fin octobre)

Du lundi au samedi : 7h30 - 19h

Saint-Cergues

Route de la Vy de l'Eau

HORAIRES D'HIVER (début novembre - fin mars)

Le lundi et samedi : 9h - 12h / 13h30 à 17h30

Du mardi au vendredi : 13h30 - 17h30

HORAIRES D'ÉTÉ (début avril - fin octobre)

Le lundi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 19h

Du mardi au vendredi : 13h30 - 19h

Gaillard

Rue Transval

HORAIRES D'HIVER (début novembre - fin mars)

Du lundi au samedi : 7h30 - 17h30

HORAIRES D'ÉTÉ (début avril - fin octobre)

Du lundi au samedi : 7h30 - 19h

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

URGENCES +

SAMU 15

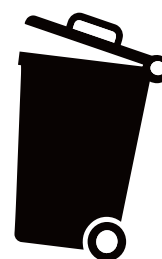
Pompiers 18

Police - Gendarmerie 17

Police intercommunale

04 50 39 97 90

**Ramassage
des ordures
ménagères le
vendredi matin**



CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Deux évènements majeurs organisés par le CCAS

VOYAGE AUX FLORALIES DE BOURG-EN-BRESSE

Cette année 2017, c'est sous une pluie battante que nous nous sommes mis en route vers les Floralies de Bourg-en-Bresse. Cette exposition horticole et florale est devenue l'une des plus importantes de France et proposait cette année des mises en scènes paysagères époustouflantes sous le thème « Éclats d'eau ». Nous avons pu admirer l'imagination, le savoir-faire des jardiniers qui nous ont livré une vision poétique de la vie, à en faire oublier le climat capricieux de cette journée !

C'est à la ferme-auberge du Poirier que nous avons fait une halte pour un repas du terroir savoureux et une visite de l'élevage de volailles de Bresse en pleine nature. Nous ne pouvions prendre la direction du retour sans faire une visite guidée du Monastère royal de Brou, ce chef d'œuvre du gothique flamboyant, édifié au début du XVI^e siècle par Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, pour perpétuer l'amour qu'elle portait à son défunt époux, Philibert le Beau. On s'est laissé séduire par la finesse de la pierre taillée en dentelle, les vitraux, la chapelle, les stalles en bois et le jubé de pierre, deux ensembles magnifiquement sculptés dont la beauté laisse contemplatif...

Le retour s'est déroulé en musique et chansons avec de belles images en souvenir...



Colis de Noël

Pendant la période des fêtes, les membres du CCAS ont rendu visite à nos aînés de plus de 80 ans qui n'ont pas pu participer au repas. Cette distribution de colis, appréciée de tous, est une occasion de passer un petit moment de partage et faire oublier, ne serait-ce qu'un instant, la solitude.



UN REPAS DE FIN D'ANNÉE SUR LE THÈME COUNTRY WESTERN

Avec sa décoration western, le restaurant scolaire avait déjà des airs de fête le dimanche 26 novembre 2017, à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité à nos aînés de plus de 67 ans. Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, de « nouveaux séniors » sont venus partager ce repas particulièrement convivial. Notre équipe du CCAS, ainsi que le Conseil municipal des jeunes, ont revêtu les tenues de cowboys pour assurer le service à une centaine de convives. Comme à l'accoutumée, le menu avait été concocté par le traiteur Evènements Gourmands de Machilly, qui a su encore une fois nous régaler. La musique *country* nous a accompagnés tout au long de l'après-midi, ponctuée par des démonstrations de danse du groupe suisse Far West Country Dance.

Nul doute que les aînés sont impatients de se retrouver l'année prochaine pour ce rendez-vous incontournable, qui devrait se dérouler dans notre nouvelle salle communale !



REGAARS

Vous avez plus de 60 ans et cherchez des réponses à vos questions sur :

- + LES AIDES POUR RESTER CHEZ SOI
- + LES CONSULTATIONS SPÉCIFIQUES, LES ASSOCIATIONS DE CONSEILS ET DE SOUTIEN
- + LES ACCUEILS DE JOUR ET LES HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES OU PROLONGÉS
- + LES AMÉLIORATIONS DE L'HABITAT
- + LES INFORMATIONS JURIDIQUES

REGAARS (Réseau de gérontologie Annemasse Agglo Arve Salève) peut répondre aux préoccupations des personnes âgées et de leur entourage à travers un réseau organisé de professionnels et de bénévoles. Une écoute téléphonique est également à votre disposition au 04 50 39 89 25.

Retrouvez toutes les informations et les services sur : <http://www.regaars.fr/AVotreService.html> en téléchargeant la fiche concernant la commune de Lucinges ou en demandant un exemplaire à la mairie.



Un foyer de fièvre catarrhale ovine (FCO) sérotype 4 a été détecté le 6 novembre 2017 sur un veau originaire de la commune d'Orcier (74). Ce veau est le premier cas à sérotype 4 en France continentale.

La FCO est une maladie animale, un danger sanitaire de première catégorie soumise à déclaration, à mesures de surveillance et de lutte. Cette maladie n'est pas transmissible à l'homme (ni par le lait ou la viande), uniquement aux ruminants domestiques (bovins, ovins caprins) et aux ruminants sauvages, qui se contaminent par un moucheron hématophage.

D'importants moyens ont été mis en place depuis la découverte de ce cas afin d'éviter la diffusion de la maladie et d'éradiquer le virus :

- restriction des mouvements selon les zones définies : périmètre interdit, zone de protection (département 01, 25, 39, 73 et 74) et de surveillance (21, 70, 71, 05, 38, 69 et 70)

- prélèvements sanguins dans les élevages afin d'évaluer la situation sanitaire le plus rapidement possible (10 élevages infectés au 29 novembre en Haute-Savoie)

FCO

- vaccination obligatoire et massive de tous les bovins, ovins, et caprins des périmètres interdits et des zones de protection (toute la Haute-Savoie est concernée), avant la reprise de l'activité vectorielle.

Nous rappelons aux particuliers qui détiennent des moutons ou des chèvres que leurs animaux

doivent être déclarés auprès de l'établissement départemental d'élevage (EDE) et qu'ils doivent également être vaccinés afin d'éviter de constituer un réservoir de virus au printemps. Si cela n'est pas fait, nous les prions de contacter en urgence leur vétérinaire et l'EDE (ipg@smb.chambagri.fr).

La Haute-Savoie est actuellement le seul département de France continentale concerné par ce sérotype (à l'exception de l'Ain pour un cheptel en lien avec un cheptel de Haute-Savoie). Afin d'éradiquer au plus vite cette maladie à fort enjeu économique et sanitaire pour les élevages, il convient de maintenir des mesures strictes en élevage : restriction de circulation des animaux (avec quelques dérogations mais sous conditions) et vaccination massive de tous les animaux.

NON à...
L'exploitation des animaux sauvages

Le 31 août 2017, Lucinges a rejoint les 25 pays et les 65 communes françaises qui ont dit NON aux cirques avec animaux sauvages.

L'exploitation des animaux sauvages et la contrainte qui est exercée sur ces derniers sont cruelles et inacceptables.

Lorsque nous pensons à Joseph Carey Merrick (Elephant Man), qui fut exhibé comme une curiosité parce que son corps était difforme, cela nous paraît aujourd'hui monstrueux et intolérable.

La commune continuera d'accueillir des cirques, mais sans animaux sauvages.



BULLDOGS

Félicitations à **Alexandre et Patrick Gay-Crosier**, Lucingeois bien connus, pour leur nouveau titre de champion de France avec le club des Bulldogs de Saint-Cergues en flag (variante du football américain) acquis en juin dernier.



Tir intermunicipalités :

pour la deuxième année consécutive
LUCINGES prend la deuxième place.

Dans les installations de la Cible du Salève s'est déroulé en octobre 2017 le traditionnel challenge intermunicipalités. Le principe est simple : chaque élu d'une des 12 communes d'Annemasse Agglo peut participer à ce challenge. Il doit pour ce faire tirer 15 plombs au pistolet et autant à la carabine. Les 10 meilleurs tirs sont retenus pour établir un classement dans chaque discipline, puis au combiné, et les totaux des trois meilleurs tireurs sont additionnés pour l'attribution du challenge.

Pas de suspense pour l'attribution du challenge : Vétraz-Monthoux l'emporte largement, confirmant son succès de 2016 grâce à Michel Collot (184), Martine Parret (170) et Christophe Boiteux (154), soit 508/600. Lucinges est à la deuxième place avec Stéphane Marty (175), Yves Dieulesaint (165) et le maire en personne, Jean-Luc Soulat (155), soit 495 points. Gaillard arrache le bronze avec 478 points.



Mme Fieuletot, professeur de français,
lit le texte de Leïla Slimani.



C'est le moment de plancher !



MERCREDI SOLIDAIRE : *Dictée pour*

Ce mercredi matin 18 octobre 2017, deux classes de sixième du collège Paul Emile Victor de Cranves-Sales sont venues pour faire la dictée par groupes de quatre : beaucoup de concentration et de sérieux !



Et de recopier au propre



Correction au tableau :
on compte les mots justes



Annonce des trois dictées
qui ont le plus de mots justes



Bravo aux 12 gagnants qui reçoivent
une revue de la part de Justine Roguet,
la bibliothécaire.

BRAVO À TOUS LES ÉLÈVES
pour leur enthousiasme et bonne humeur
dans ce projet solidaire !

MATINÉE SOLIDAIRE : CROSS POUR ELA

Mets tes baskets! et bats la maladie



Les élèves des classes de CM1 et CM2, très fiers, posent avant de courir !



Prêts ?



Partez !



1 jeton = 1 tour



BRAVO À TOUS
pour les performances remarquables !

Octobre rose

À l'occasion des 15 ans d'Octobre rose, notre commune a souhaité marquer son soutien au Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein en Haute-Savoie.

En matière de santé et de prévention, les maîtres mots sont : informer, communiquer, partager, vaincre.

Soutenir le dépistage précoce du cancer du sein, c'est prendre la mesure de son importance pour les femmes qui, si elles sont dépistées tôt, peuvent guérir mieux et plus vite. Alors qu'une femme sur huit risque de développer ce cancer, il est important de rappeler que ce dépistage permet de sauver des milliers de vie.

Notre mairie s'est illuminée de rose tous les soirs d'octobre 2017, et vous avez pu découvrir, comme un clin d'œil à la courbe du sein, de magnifiques parapluies roses parsemés dans notre village.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2017

Ce samedi matin 11 novembre 2017, des élèves de CM1 et CM2 de l'école de Lucinges ont participé à la commémoration de la fin de la première guerre mondiale de 1914-1918. Ils ont entonné trois couplets de la Marseillaise et lu des textes de poilus et des poèmes.

Ils ont obtenu chacun le diplôme officiel du « Petit veilleur de la mémoire » décerné par l'Office national des anciens combattants (ONAC).



Contact

ASSOCIATIONS

- P39 AACC (chasse)**
Ghezla Gargano
91 impasse des vignes
74380 Lucinges
06 26 49 15 04
- P41 BONNE AC**
Philippe Gassilloud
207 chemin de la Cornache
74380 Bonne
- P50 CAFÉ LITTÉRAIRE**
Nathalie Reynolds
33 route de Lucinges
74380 Lucinges
- P48 CHORALE LE TOURBILLON**
Monique Barbedor
1378 route d'Armiatz
74380 Lucinges
chorales-le-tourbillon@orange.fr
- P53 C'EST QUOI COMME BESTIOLE !?**
Patricia Charrière
77 route de Cortenaz
74380 Lucinges
patricia.schell@orange.fr
- P47 CŒUR DE VIOLONCELLE**
Stéphanie Parry-Janssen
72 chemin de Malatrait
74380 Lucinges
coeurdevioloncelle@gmail.com
- P52 DONNEURS DE SANG**
Maison des Sociétés
74380 Cranves-Sales
- P42 ÉCOLE MUSI K DANSE**
Gaëlle Dessard
49 clos des Mésanges
74380 Cranves-Sales
ecolemusikdanse@orange.fr
www.musikdance.fr
@EcoleMusikDance
- P43 GYM DES VOIRONS**
Marie-Pierre Crostella
173 chemin sous la Ville
74380 Cranves-Sales
crostella.marie-pierre@neuf.fr
- P47 HARMONIE MUNICIPALE DE BONNE/LUCINGES**
Jacques Daudel
444 route de Haute Bonne
74380 Bonne
harmonie.bonne@gmail.com
- P46 LA BOÎTE À DOUDOUS**
Carole Ripoll
49 clos des Mésanges
74380 Cranves-Sales
ripoll.carole@gmail.com
www.laboiteadoudous.org
@LaBoiteADoudous
- P45 LA PAROISSE**
Marie-Françoise Chatelain
462 route de Milly
74380 Lucinges
- P44 LE SOU DES ÉCOLES**
Alexandre Desmullier
45 impasse des Planets
74380 Lucinges
soudesecoles.lucinges2018@gmail.com
@Sou Des Ecoles Lucinges
- P45 LE TEMPS DE VIVRE**
Denise Rivoire
70 chemin de la Cascade
74380 Lucinges
huiderviv@orange.fr
- P7 LIVRES D'ARTISTE 74**
MICHEL BUTOR
Martine Jaquemet
57 place de l'Église
74380 Lucinges
- P51 LUCINGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**
Denise Trolliet
274 route du Faubourg
74380 Lucinges
- P22 LUCINGES N'FÊTA**
Vincent Boutière
846 route de la Grange de Boège
74380 Lucinges
lucinges_en_feta@gmx.fr
- MV AGUSTA CLUB DE FRANCE**
Raphaël David
371 route du Céron
74380 Lucinges
- P49 PROMENADES MUSICALES**
Janja Fritsch
271 chemin de Milly
74380 Bonne
jmifritsch@gmail.com
www.promenadesmusicales.weebly.com
- SAPINS DES VOIRONS**
Claude Briffod
521 route de Possy
74380 Lucinges
- P44 SENTIERS ET RANDONNÉES**
Jeanine Talaïa
61 allée de Trébilly
74380 Lucinges
jaja.talaia@orange.fr
- P40 TENNIS CLUB**
Claude Trouslard
116 place de l'église
74380 Lucinges
tennisclublucinges@gmail.com
@Tennisdelucinges
- P39 UDC-AFN**
SECTION DES VOIRONS
Lino Panato
56 rue Fernand David
74100 Ville-la-Grand
annemarie.phippaz@orange.fr

AACC

Cette saison, l'Association communale de chasse agréée de Lucinges (ACCA) s'est réorganisée sous la présidence de Mme Gargano.

Les actions de notre association s'articulent autour de trois axes essentiels :

***L'équilibre agro-sylvocynégétique,
la sécurité,
le partage de la nature.***

L'ACCA a le devoir de réaliser un plan de chasse imposé et contrôlé, dans le but d'assurer le développement durable des populations de gibier et préserver leurs habitats naturels.

Ce plan de chasse fixe le nombre d'animaux qui doivent être prélevés par les chasseurs au cours de la saison. Par cette action de régulation des espèces (cervidés, sangliers, renards,...) la faune sauvage se développe en

bonne santé, sans nuire au renouvellement forestier et à la pratique de l'agriculture. L'ACCA a également pour devoir de gérer les populations de sangliers afin de les contenir et limiter au mieux les dégâts aux cultures, aux prairies et les collisions routières.

L'ACCA, consciente de son rôle et de ses devoirs, réalise sa tâche avec une ligne directrice incontournable : *la sécurité avant tout.*

De nombreux secteurs proches des habitations sont aujourd'hui en zones de chasse réglementées.

Des panneaux placés aux endroits fréquentés indiquent les jours d'ouverture de chasse.

Tout secteur chassé est balisé par des panneaux amovibles indiquant « chasse en cours ».

Tous les chasseurs de notre association ont l'obligation de porter une tenue de couleur orange fluo sur la partie haute du corps.

Une autre action de notre association est l'entretien des chemins forestiers.

En 2018, et dans le but aussi de rapprochement et de partage avec d'autres passionnés des forêts de Lucinges, l'ACCA va organiser plusieurs demi-journées conviviales pour remettre en état chemins et sentiers.

Chasseurs, promeneurs, forestiers, agriculteurs et tous les utilisateurs de la nature, ensemble, donnons à nos enfants le même héritage que celui qui nous a été laissé par nos aïeux.

*L'Union nationale des Alpes,
c'est ainsi que l'on a baptisé notre association
des anciens combattants d'Afrique du Nord (UDC-AFN),
dans un conflit qui a duré 10 ans, de 1952 à 1962.*

UDC- AFN

La section des Voiron, qui regroupe les communes de Bonne, Cranves-Sales et Lucinges, va de l'avant avec ses 53 à 55 membres actifs, qui participent aux différentes commémorations des 8 mai et 11 novembre et aux activités qui se renouvellent chaque année depuis 1986 : repas dansant en janvier, assemblée générale des présidents, voyage annuel, pique-nique, sortie surprise, congrès départemental.

Enfin, nous sommes une association qui recrute toujours les anciens d'AFN, OPEX, service militaire et sympathisants qui hésitent encore à venir partager avec nous quelques bons moments sans ressasser les souvenirs de nos 20 ans passés outre-méditerranée.



Tennis Club de Lucinges



Notre région s'avère très propice aux excellents sports à pratiquer en famille! Parmi toutes ces activités, le tennis et le ski sont des activités sportives pouvant devenir joyeusement familiales. A l'heure où cet article est rédigé, les prévisions météorologiques souriant plus à la pratique des sports de glisse, c'est avec un certain recul sur l'année écoulée que nous vous parlerons des faits marquants ayant jalonné la vie de notre club en 2017.

Après avoir vanté les mérites et les vertus de notre école de tennis auprès des institutions scolaires communales, quelle ne fut pas notre surprise, à la rentrée, de voir une vingtaine de parents venir inscrire leurs enfants tout en improvisant un buffet canadien !

Dans cette ambiance joyeuse et festive nous vint l'idée de créer la carte

famille permettant aux parents de jouer avec leurs enfants, complétant ainsi le cours hebdomadaire donné par nos professeurs.

Moyennant raquettes et balles adaptées, tout le monde peut ainsi débiter au tennis dans la joie et la bonne humeur du cocon familial. Le tennis étant un sport d'expérience, il est aussi très important pour l'enfant de pratiquer son sport le plus souvent dans différents cadres.

Pour les adultes, n'oublions pas aussi que le tennis est le sport de toute une vie : un deuxième professeur est désormais disponible pour vous donner des cours et vous entraîner à tous les niveaux.

Nous passerons rapidement sur les petits exploits de nos deux équipes masculines en compétition d'inter-clubs (victoire de rencontre avec deux joueurs contre quatre, victoire contre Evian) pour vous parler de notre fête du tennis, transformée en tournoi des couples.

En effet, ayant remarqué qu'un grand nombre de couples s'était également inscrit au club, l'idée de les faire jouer tous ensemble surgit aussi.

Nous les remercions tous d'avoir répondu présents pour cette compétition festive en ce beau dimanche de printemps 2017, situé au milieu du tournoi de Roland Garros.

Devant les succès remportés lors de l'année écoulée, il va de soi que toutes ces activités seront maintenues en 2018 et que nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin.

Le comité se tient à votre entière disposition si le cœur et l'envie vous venaient de vouloir taper la balle avec nous dans le magnifique cadre du Tennis Club de Lucinges !

Une pensée très amicale pour l'éternité à Ariane Diethelm, présidente du club pendant de belles années, et qui nous a quittés le dimanche 3 décembre 2017.





Le foot, comme il est pratiqué à Bonne, est une vraie base de vie fondée sur le respect, le partage, le dépassement de soi.

Le Bonne AC

Le Bonne AC est le club de foot de Bonne et de Lucinges.

Créée en 1968 par plusieurs passionnés, l'association est aujourd'hui encore au cœur de la vie de nombreuses familles. Avec environ 100 licenciés, dont au moins 80 jeunes de moins de 13 ans, c'est un club qui aime les enfants. A partir de 6 ans, filles ou garçons peuvent venir apprendre les bases du foot. Très vite, au bout de deux ou trois entraînements, ils font leur premier match.

Contrairement à d'autres sports, les joueurs sont tout de suite dans la compétition et ils aiment ça.

La compétition ce n'est pas « écraser » l'autre, c'est apprendre à le respecter, apprendre à respecter l'arbitre, apprendre à perdre et apprendre à gagner. Le foot, comme il est pratiqué à Bonne, est une vraie base de vie fondée sur le respect, le partage, le dépassement de soi.

Au retour des vacances de Pâques 2018, le club accueillera les filles et les garçons nés en 2012. Ce sera pour eux l'occasion d'essayer le foot avant de s'y inscrire pour l'année prochaine en catégorie U7.

Pendant le week-end de Pentecôte, le Bonne AC organise son tournoi de foot. Tous les spectateurs sont les bienvenus : vous pourrez ainsi faire la connaissance des équipes et des éducateurs.

Le club organise aussi un loto. En 2017, c'était le 11 novembre, la salle était pleine et les participants étaient, dans l'ensemble, contents de leur soirée.

Le club est en perpétuelle évolution : certains arrivent, d'autres partent et d'autres reviennent. C'est un club vivant, rien n'est figé, toutes les bonnes initiatives, les bonnes idées sont bonnes à prendre.

Alors n'hésitez pas, venez rejoindre le Bonne AC !



École Musi K Danse

Bonjour et bienvenue à MusiK-Danse

MusiKDanse est une école de musique et de danse pour débutants et confirmés, enfants et adultes.

L'école est ouverte à tous. En 2017, 330 adhérents ont suivi une ou plusieurs activités. Les cours ont lieu sur les communes de Cranves-Sales et de Lucinges.

Même en cours d'année, vous pouvez faire un essai et nous rejoindre dans la limite des places disponibles. Alors, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

L'équipe pédagogique de MusiK-Danse est composée de 18 professeurs diplômés qui travaillent en relation avec notre coordinateur. Ils définissent et mènent les projets pédagogiques et prennent en charge l'organisation des auditions et examens.

L'école propose un cycle 1 (formation musicale et pratique d'instrument) avec possibilité de poursuivre dans un cycle 2 en partenariat avec d'autres écoles de musique.

MusiKDanse est gérée par un comité de parents d'élèves et d'élèves adultes. Bénévoles, ils soutiennent le projet pédagogique de l'équipe enseignante, participent au développement des activités proposées, organisent les concerts et spectacles, assurent la gestion financière et sociale de l'école.

Le comité recherche des nouveaux membres pour faire face aux besoins de l'école (gestion, trésorerie, ressources humaines, communication, organisation des manifestations, ...) : faites-vous connaître au secrétariat si vous avez des idées, des domaines de compétences ou tout simplement du temps, même un peu.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE 2018

WEEK-END DU 3 FÉVRIER

Concert des profs

WEEK-END DU 16 JUIN

Spectacle de fin d'année

MusiKDanse est une école intercommunale. Elle reçoit le soutien financier et logistique des communes de Cranves-Sales et de Lucinges. L'école adhère au schéma départemental préconisé par le Conseil départemental et reçoit une subvention du département.

Cet article est l'occasion de remercier adhérents, professionnels, bénévoles, communes et département pour leur confiance et leur soutien. Et bientôt vous aussi.



COURS DE FORMATION MUSICALE	Éveil musical	Cycles 1 et 2	Cours ados/adultes
Cours de musique	Basse Cor Piano Synthétiseur	Batterie Flûte traversière Percussions Trompette	Chant Guitare sèche ou électrique Saxophone Violon
Pratiques collectives	Ateliers de Musiques Actuelles»	Participation l'orchestre junior de Vétraz-Monthoux	
Ateliers danse	Eveil corporel Aéro-sculpt	Modern jazz (enfants/ados/adultes)	GRS

Gymnastique des Voiron

Toujours plus d'adhérents qui pratiquent, dans une ambiance conviviale, gymnastique douce, pilates et marche nordique, sans compter les périscolaires, très heureux de bouger avec notre animatrice qui leur est dédiée, rien ne devrait plus vous faire hésiter à nous rejoindre. D'ailleurs, vous pouvez faire un essai gratuitement.

LES JOURS ET LES HORAIRES SONT LES SUIVANTS :

LUNDI

9h-11h marche nordique

MERCREDI

9h-10h pilates avancé

10h-11h gym douce

11h-12h pilates débutant

JEUDI

19h30-20h30 pilates avancé

20h30-21h30 gym d'entretien tonique

Le cours pour les enfants a lieu les jeudis de 18h à 19h et il coûte seulement 60 € (licence comprise) pour toute l'année.

Le cours pour les adultes est de 122 € annuel, avec des augmentations tarifaires pour des heures supplémentaires.

Tous les cours de gymnastique se pratiquent avec matériel qui est mis à disposition, ou sans.

L'association est présente lors des fêtes annuelles et marche dans Lucinges pour clore l'année. Ces événements sont suivis par un petit buffet qui réjouit tout le monde.



Sentiers et randonnées de Lucinges

Ambiance conviviale au club de randonnées...

Nous nous retrouvons deux fois par mois pour parcourir les sentiers de nos massifs, été comme hiver.

Les chalets de Miage et d'Ayères, la Croix des Sept Frères, les bords de la Menoge, les Voirons furent de belles découvertes pour cette année passée.

En juin, nous avons organisé une sortie culturelle à Chamonix avec un guide du patrimoine, puis rando aux Bisses du Trient au col de la Forclaz.

Fin août, ce fut notre traditionnel repas au Petit Bonheur, chez la Jeanne à Bonnavaz.

Le groupe, affilié à la Fédération française de randonnées de Haute-Savoie, compte 35 adhérents.

Une pensée pour nos amis Ariane Diethelm et Jacques Delavarenne, partis trop vite rejoindre le firmament.

Le Comité



Le Sou des écoles

Le Sou des écoles est une association animée par des parents bénévoles, qui organise des événements festifs au sein du village afin de participer au financement des sorties scolaires et des projets pédagogiques des enfants de l'école de Lucinges.

Chaque année, le Sou organise les fêtes de la maude (au mois d'octobre), de Noël, du carnaval et celle de fin d'année scolaire. Ces manifestations permettent des moments conviviaux entre parents et enfants et contribuent à l'animation du village... et bien entendu l'ensemble des bénéfices est utilisé pour financer les activités des enfants !

L'investissement des parents bénévoles est indispensable ! Quelques

nouveaux parents nous ont déjà rejoints pour cette année scolaire 2017/2018 et nous les en remercions. Les nouveaux membres permettent ainsi d'assurer la relève et d'apporter de nouvelles idées et de l'énergie supplémentaire pour le bon déroulement des manifestations ! C'est aussi un excellent moyen pour rencontrer d'autres parents !

Vous êtes encore et toujours les bienvenus pour apporter un peu de votre temps au Sou et avoir le plaisir de permettre aux enfants de bénéficier de belles activités !

Pour nous rejoindre, faire part de vos idées, donner quelques mots d'encouragements ou pour toute question, deux moyens s'offrent à vous :

Facebook : Sou Des Ecoles Lucinges
Mail : soudesecoles.lucinges2018@gmail.com



Faites de la maude



Le carnaval

Le Temps de vivre

Le Temps de vivre a mis les pieds sous la table. Effectivement, pour notre traditionnelle sortie 2017, nous nous sommes retrouvés à Viuz-en-Sallaz au restaurant du même nom. Le temps gris de ce jour-là n'inspirant guère à la promenade, nous avons eu tout loisir d'apprécier le menu du jour et les filets de perche. Nous étions très heureuses de « sortir » les deux messieurs qui nous ont rejoints cette année. Toujours aussi actif, le Temps de vivre n'a pas d'âge. Nous vous invitons à participer à nos rencontres de scrabble et de belote, qui ont lieu un mercredi sur deux. En vous disant à bientôt...



Chronique paroissiale

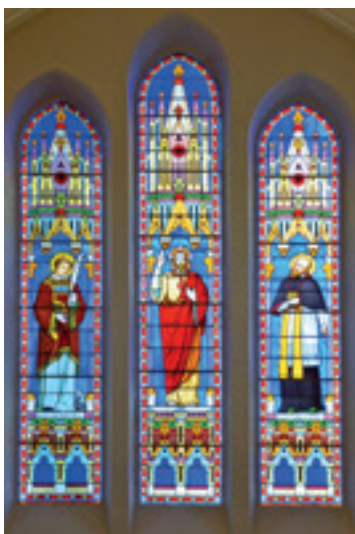
La communauté paroissiale est toujours très active grâce au soutien des bénévoles et au dévouement de notre curé.

En fin d'automne, le Père Amédée a été victime d'un ennui de santé. Après avoir bénéficié de bons soins et de quelques jours de repos, il a pu reprendre son ministère. Aussi, nous lui souhaitons une bonne santé pour l'avenir.

Suite à la décision de 2016 d'interrompre la sonnerie des cloches de minuit à 5h, une sonnerie a été programmée tous les dimanches à 9h10. Ceci afin de rappeler que le dimanche n'est pas un jour ordinaire. C'est un jour de repos que l'on peut aménager à son gré, et selon ses possibilités. Il est aussi, pour les chrétiens, le jour du Seigneur. Mais soyons assurés que les cloches continueront de tinter afin d'accompagner les événements heureux ou douloureux qui jalonnent nos vies.

Durant l'année, notre église a accueilli plusieurs concerts donnés par des musiciens de grand talent, ce qui a enchanté les amateurs de belle musique.

Une animation culturelle a également eu lieu, au cours de laquelle un artiste a lu des textes poétiques se rapportant à 110 peintures. Cette prestation était rehaussée par



la participation d'une violoncelliste.

Au vu de toutes ces manifestations, nous pouvons constater que nous avons la chance d'avoir une église accueillante et ouverte à tous. Cet avantage incontestable, nous le devons au dévouement de trois personnes qui assurent quotidiennement l'ouverture et la fermeture de l'édifice.

Un grand merci également aux 25 diffuseurs qui distribuent le journal paroissial *Regards*. Cette parution est un lien entre les sept communautés qui constituent la paroisse de la Trinité au pays des Voirons.

L'année 2017 est terminée. Certaines personnes ont connu de grandes joies (naissances, mariages, réussites en tout genre). D'autres malheureusement ont eu le chagrin de perdre un être cher, ou ont eu des ennuis de santé. Que tous soient assurés que la communauté paroissiale s'associe à leurs joies comme à leurs peines.

Amicalement vôtre.

Pour toute question concernant les baptêmes, les mariages et les décès, vous pouvez nous contacter :

Paroisse La Trinité au pays des Voirons 999 route du Chef-lieu 74250 Fillinges

Curé : Père Amédée Anthonioz

Tél : 04 50 36 45 30

Portable 06 80 32 06 01

la-trinite@diocese-annecy.fr

La Boîte à doudous

Association des assistantes maternelles de Cranves-Sales et Lucinges



Le 23 Juin 2017, nous avons invité les familles des enfants dont nous avons la garde à nous retrouver pour un apéritif dinatoire afin de pouvoir échanger et passer un bon moment tous ensemble.

Cette année, en plus de l'habituel petit spectacle des enfants, les parents ont pu découvrir, grâce à un montage photos et vidéos, tout ce que nous faisons quand ils ne sont pas là :

- les enfants concentrés, en train de faire des bricolages ;
- fascinés la bouche ouverte, à écouter les histoires de Justine Roguet, notre bibliothécaire, ou assister aux spectacles que nous ont proposés les Contes Joyeux ou le clown Gildas ;
- en train de faire le chat, le chien ou autres figures avec Barbara Poret qui propose des séances de yoga ;
- mais aussi les bébés tout sourire pendant les ateliers massages animés par Line Jullierat.

Ils ont pu voir les sorties :

- autour du lac de Machilly pour Couleurs d'Automne ;

- au Hameau du Père Noël, qui nous a fait le plaisir de venir nous voir avec cadeaux et friandises quelques temps plus tard à Cranves Sales ;

- au Parc C'l'aventure, où tout le monde s'est bien amusé ;

- à la chasse aux œufs à Pâques qui, cette année encore a été très fructueuse ;

- à la Ferme aux escargots...

Ils ont pu les voir :

- souffler les bougies et danser lors des fêtes d'anniversaire organisées par Sandrine ;

- faire de la musique avec Amandine ;

- chanter avec Stéphanie...

Bref, un court résumé d'une année pleine de découvertes, de rires, de tendresse et de surprises !

Et tout ça bien sûr, grâce au succès de nos deux bourses aux vêtements, jouets et puériculture qui nous permet de financer l'intégralité des activités proposées tout au long de l'année.





Créé en 2016, Cœur de violoncelle est un orchestre de violoncelles composé de musiciens amateurs. Il est ouvert à tous, enfants, adolescents, adultes, ayant un niveau de début de deuxième cycle confirmé.

Cœur de violoncelle a pour but de favoriser et développer la pratique du violoncelle amateur en ensemble. Il proposera des activités musicales variées à caractère pédagogique et pourra aussi s'ouvrir à d'autres arts.

Son effectif à géométrie variable lui permet d'explorer le répertoire original écrit pour cette formation, mais aussi des arrangements d'œuvres orchestrales ou de musique de chambre.

Si vous souhaitez rejoindre l'ensemble de violoncelles, nous demander une prestation, ou intégrer l'association, écrivez-nous à : coeurdevioloncelle@gmail.com

Le programme musical de l'ensemble *Cœur de violoncelle* se veut varié : baroque, classique, contemporain, tango, folklore, musique de films...

Il peut être amené à collaborer avec d'autres ensembles.

Les activités musicales sont élaborées par Amandine Lecras-Paraire, professeure au conservatoire d'Annemasse. L'animation et la direction pourront être partagées avec d'autres intervenants.

Cœur de violoncelle organisera trois sessions cette année (du vendredi au dimanche, avec concert de fin le dimanche à 17h).

La première s'est tenue du 26 au 28 janvier 2018 au conservatoire d'Annemasse.

Harmonie de Bonne-Lucinges

L'Harmonie municipale de Bonne, subventionnée aussi par la commune de Lucinges, a pour but de produire la musique d'ensemble avec majoritairement des instruments à vent mais aussi les percussions, batteries et autres accessoires.

Notre répertoire est riche : arrangement d'œuvres classiques, musiques de film, reprises de chanteurs. L'année dernière, nous avons pu ainsi interpréter des morceaux tels que *Skyfall*, *Get lucky* ou *Funky Town*.

Cette année, nous allons aussi organiser le 27 mai un grand

rassemblement des Vieilles casquettes du Faucigny. Il s'agit des musiciens situés entre Annemasse et Chamonix qui ont plus de 35 ans d'âge et plus de vingt ans de musique derrière eux. Tous ne sont plus en activité, mais c'est avec enthousiasme qu'ils retrouvent instruments et camarades le temps d'un dimanche.



Si vous-même vous pratiquez un instrument à vent alors n'hésitez pas à nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans nos rangs.

Nos répétitions se déroulent le vendredi soir, de 20h30 à 22h30, à la salle de répétition mise à notre disposition par la mairie de Bonne et située au 444 route de Haute-Bonne.

Chorale

Le Tourbillon

C'est à présent tous les jeudis soir de 20h à 22h que les 26 choristes du Tourbillon se retrouvent pour répéter sous la direction de Margot Boitard, leur nouvelle cheffe de chœur depuis septembre 2017.

En juin, le conte musical de Julien Joubert *La librairie de Monsieur Jean* a été présenté au public de Pers-Jussy, Bonne et Boège par les trois chorales engagées dans cette belle aventure : *Arc-en-ciel* de Pers-Jussy, *A chœur joie* de la Vallée Verte, le Tourbillon, une soliste, un conteur accompagnés par une pianiste.

Ces trois concerts représentaient le fruit d'un travail de longue haleine, mené tout au long de l'année 2016-2017, suivi de trois journées de répétitions communes d'avril à mai, pour finaliser le projet et donner vie à cette émouvante histoire.

L'année scolaire s'est achevée par un barbecue où nous avons chaleureusement remercié Guillaume Rault pour ces deux années de direction, celui-ci s'engageant entièrement dans une carrière de chef et chanteur professionnel.

Après notre traditionnel videgreniers du 3 septembre, qui a

de nouveau été une réussite, nous avons accueilli Margot Boitard. Aussitôt nous avons commencé les répétitions pour le grand projet dans lequel nous a entraînés Julien Dozier, le chef de *Vétraz Musique : Le Merveilleux Imaginaire de Walt Air* aux côtés de 80 musiciens, deux autres chœurs



Concert *La librairie de Monsieur Jean*



Concerto, octobre 2017

d'adultes, un chœur d'enfants et une graphiste.

Six concerts sont programmés de décembre 2017 à mars 2018 à Vétraz-Monthoux, Saint-Pierre-en-Faucigny, Ville-la-Grand, Cranves-Sales et Gaillard pour enchanter petits et grands, au son des musiques des dessins animés de Walt Disney.

Le 21 octobre 2017, la chorale de Lucinges a apporté son concours au concert annuel d'Handymobil à Bonne.

Si vous êtes tentés (tout particulièrement les messieurs) par le chant, dans une ambiance conviviale, venez vous joindre à nous !

En 2017, la chorale a été endeuillée et très attristée par les décès d'Alain Rozé, l'époux de Paulette, une choriste, Jacques Delavarenne, fidèle et dévoué choriste du Tourbillon depuis de nombreuses années, et Ariane Diethelm, choriste présente depuis la création du Tourbillon, musicienne émérite.

Le Tourbillon finit une année avec le cœur gros et un immense vide.



Jacques
Ariane



Juin 2017

Promenade musicale



NOVEMBRE MUSICAL DES VOIRONS

10-11-12 ET 17-18-19 NOVEMBRE 2017

Les Chanteurs d'oiseaux en l'église de Lucinges le samedi 18 novembre 2017 : quel succès, quel enthousiasme du public !

Ce furent deux concerts tout simplement extraordinaires !

Jean Boucault et Johnny Rasse, mêlant leurs incroyables et vibrantes imitations de chants d'oiseaux avec les sons des surprenantes flûtes de Pierre Hamon, les doux et mélodieux chants persans de Taghi Akhbari et les rythmes du santour et des tambours de Dimitri Psonis, enchantèrent les auditeurs de tous les âges, et il y avait beaucoup d'enfants, surtout l'après-midi.

La veille, le directeur artistique du festival, le violoncelliste François Salque était venu donner un magnifique concert avec de

jeunes solistes de Lausanne. En formation de quatuor à cordes, de duo violoncelle/clarinette et de quintette clarinette/cordes, ils avaient joué en finesse des œuvres de Mozart, Beethoven et Brahms, ainsi qu'une création mondiale pour violoncelle et clarinette de la compositrice genevoise Charlotte Perrey.

Grâce au soutien financier, technique et gastronomique de la mairie, la mise à disposition de l'église par le Père Amédée, l'aide des partenaires du festival, les efforts consentis par l'équipe de bénévoles et – *last but not least* – les corbeilles généreusement

remplies par le public, la 6^e édition du festival fut une excellente cuvée !

Les concerts donnés à Bonne, Cranves-Sales et St-Cergues rencontrèrent également un franc succès.

Depuis ses débuts en 2012, le festival a vu croître régulièrement son audience. Les applaudissements du public, souvent debout, le bonheur exprimé par nombre d'auditeurs, mais aussi le soutien constant et amical de la municipalité, nous incitent à poursuivre avec des prestations toujours aussi brillantes que généreuses.



LA 7^E ÉDITION DU
NOVEMBRE MUSICAL
DES VOIRONS se déroulera

les 9-10-11 et 16-17-18 novembre 2018.

Le programme est en préparation et sera publié sur le site internet

www.novembre-musical-des-voirons.com



Le Café littéraire de Lucinges



Fin d'année 2016, lors de notre séance dite de Noël, Seream, accompagné de son fidèle comparse Hugo Fontaine, nous jouaient leur *Carta blanca poesia* en nous transportant dans leur fantasmagorie poétique et délirante. Dès janvier 2017, à peine revenus de ces contrées imaginaires, nous prenions *le train du sénateur** pour un émouvant et vibrant hommage à **Michel Butor, l'écrivain migrant**. Dans cet ultime témoignage filmé, il évoquait ses différentes sources d'inspiration et notamment celle du temps de l'enfance qui marque à jamais la destinée du poète.

L'enfance au cœur de l'écriture, l'enfance et ses blessures, aussi bien celle de l'orpheline abandonnée au XVII^{ème} siècle dans un couvent vénitien, qui rêve sa mère et transcendera cette absence par la musique dans le *Stabat Mater* de Tiziano Scarpa, que celle de l'enfant du viol qui, par la peinture et les arts du cirque, retrouvera la sienne dans *L'Attente du soir* de Tatiana Arfel.

L'enfance et bien sûr les mères, mère-nourricière et mère-patrie, qui envoient leurs enfants à la guerre et les vouent à une mort probable avec *Une femme fuyant l'annonce* de David Grossman ou, mère et fils en quête de leur propre histoire dans une Sarajevo dévastée avec *Venir au monde* de Margaret Mazzantini.

Bientôt la rumeur gronde, le bruit des bottes se fait entendre et du côté du *Cimetière de Prague*, Umberto Eco nous apprend que l'ennemi n'est pas toujours celui désigné comme tel, car les textes peuvent, eux-aussi être au service du mal.

Mais c'était sans compter le beau mois de mai approchant, où nous avons fait une halte champêtre dans le parc du château, en compagnie de l'association C'est quoi comme bestiole !?, pour écouter le comédien Miguel Fernandez nous interpréter le texte de Jean Giono, *L'homme qui plantait des arbres*.

Alors, la puissance des mots, portés par le talent de l'artiste, nous a permis de croire en la possibilité d'un monde en paix et responsable...

La littérature toujours, pour le meilleur de nous-mêmes !

**Survivre*, Michel Butor, illustré par Georges Badin, Écrages & Co



C'est donc confortablement installés à la bibliothèque Michel Butor, au rythme cadencé du deuxième lundi de chaque mois à 20h30, que nous avons poursuivi notre périple, en parcourant et découvrant, à chacune de nos soirées, une nouvelle parcelle de l'infini territoire de nos lectures.

LUCINGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Un peu d'histoire

Bien avant les années 40, les enfants des villages de Haute-Savoie allaient à l'école primaire jusqu'au certificat d'études, soit 14 ans. Ensuite, les garçons travaillaient dans la ferme familiale ou partaient en apprentissage. Les filles aidaient leur mère (cuisine, raccommodage, travaux ménagers) et devenaient d'excellentes maîtresses de maison. Certaines allaient travailler sur Genève.

La famille regroupait les parents, grand-parents et les nombreux enfants. On y parlait surtout patois et un peu français. Mais à l'école, les instituteurs ne toléraient pas le patois et les petits élèves se faisaient gronder quand le maître les entendait discuter en patois :

« Le français, c'est l'avenir ! » leur disaient-ils.

Le patois est né des différentes langues qui, pendant des siècles, voire des millénaires, ont été apportées par les peuples qui ont fait la Savoie : les Magdaléniens, les Celtes, les Burgondes, les Gallo-Romains. Ces nombreuses influences ont donné naissance au *francoprovençal* que l'on peut entendre dans de nombreuses régions : les Savoie, la Bresse, le Bugey, le Nord Dauphiné, le Lyonnais, le Val d'Aoste et la Suisse romande.

Chaque année, les fêtes du patois rassemblent des personnes de tout l'arc alpin. Malgré quelques différences, d'un même cœur, chacun fête et parle le patois. Dans notre région, il existe plusieurs associations de patoisants. L'hiver, ils invitent leurs nombreux amis pour des veillées traditionnelles : chants, scènes de vie campagnarde, histoires légères, danses résonnent alors. C'est un véritable plaisir que de les entendre !

Dans certains villages, des cours sont donnés aux enfants pour que ce patois perdure encore. Des actions sont même me-

nées auprès du gouvernement pour faire reconnaître le francoprovençal, notre belle langue ! Quand on pense qu'en 1860, au moment de l'annexion de la Savoie par la France, certains croyaient que les Savoyards parlaient italien !

Aujourd'hui, la langue française disparaît peu à peu, remplacée par des expressions venues d'autres continents. Mais ne soyez pas étonnés d'entendre des Lucingeois prononcer quelques mots en patois...

Encore une petite histoire

Il y a bien des années, un jour de rentrée scolaire, le *régent* demande à ses élèves du cour moyen deuxième année, de rédiger un texte sans thème précis. Voici la rédaction de « Ouisse », Louis :

Hier matin, ma grand-mère s'est abadée quand les poules. Mémé était toute à la presse, elle n'a pas babolé. Vite habillée, elle a aboutonné sa matelote, mit ses soques pour aller au Corti ramasser des fayules et des tartifles pour le dîner. Sur la montagne, au Palère trainent les nyoles et voilà la pluie. Dans le jardin, ma mémé a rebaté dans une gouille, elle est rentrée dans sa cuisine toute côffe. Sans faire de gôgnes, comme chaque jour, elle a préparé le goutô puis passé la panosse. Après midi, après un glopè, la voilà partie ramasser des crésons, des poires maudes, des gratte-à-cul, un panier de pivotes pour allumer le feu dans la cheminée. Le soir après l'école, près du feu, j'ai mangé des bougnettes, un matafan avec de la confiture du murons...

Louis était très content de sa composition mais l'instituteur, très en colère, a déchiré la page du cahier et lui a donné des punitions : corvée de bois pendant un mois et cent lignes à recopier : « A l'école, je dois écrire et parler français ».

Ouisse, déçu, a décidé que le lendemain, il ferait l'école buissonnière !

Si certains mots vous sont étrangers dans cette histoire, demandez à un patoisant de vous les traduire...



AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE LUCINGES

2018, l'année du changement

Notre amicale ne peut plus réaliser de collectes depuis le mois de novembre 2016, faute de locaux appropriés pour accueillir les donneurs. L'équipe de bénévoles de Lucinges va rejoindre l'amicale de Cranves-Sales. Nous vous invitons à nous rejoindre à Cranves-Sales en attendant que notre nouvelle salle municipale soit opérationnelle.

Maison des sociétés à Cranves-sales (grande salle)
Le mercredi
de 16h30 à 19h30

A vos agendas :

Mercredi 7 février 2018
Mercredi 6 juin 2018
Mercredi 19 septembre 2018
Mercredi 21 novembre 2018

Au plaisir de vous accueillir nombreux !

**DONNER VOTRE SANG
POUR SAUVER DES VIES**

Consacrer environ 45 minutes chaque trimestre pour le don de sang, c'est tout à fait faisable dans un planning même un peu chargé.

Comment se déroule une collecte :

L'équipe rassurante des professionnels de l'Établissement français du sang (EFS) installe son matériel dans la grande salle de la maison des sociétés.

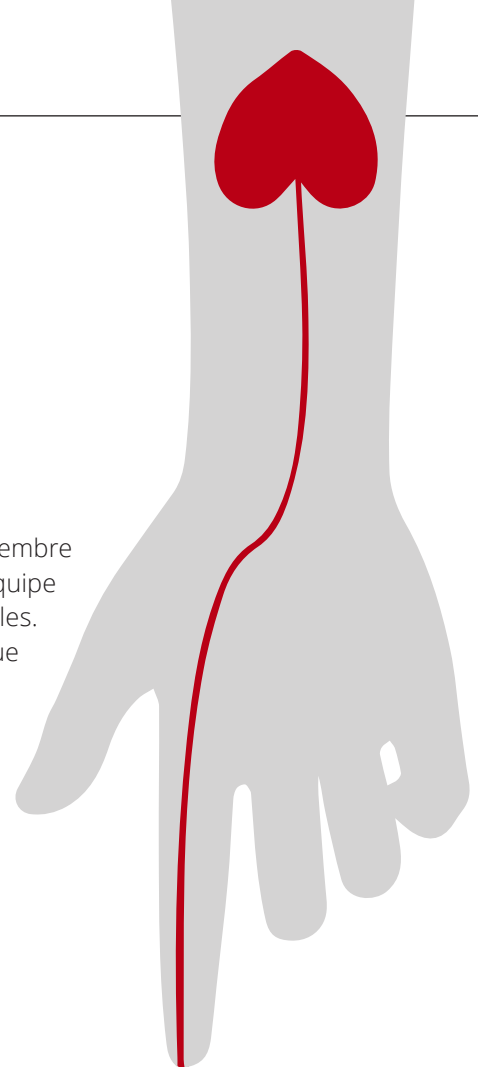
- ✓ Vous vous présentez à la secrétaire qui vous accueille et vous fait compléter un questionnaire.
- ✓ Ensuite vous êtes reçu(e) par le médecin.
- ✓ A l'issue de cet entretien, vous vous installez confortablement dans un fauteuil où des infirmiers(ères) s'occupent de vous pendant votre don.
- ✓ Enfin notre équipe de bénévoles vous propose collation et boissons à l'issue de votre don.

Vous avez des enfants, nous pouvons les surveiller pendant la durée de votre don : jeux et coloriages sont mis à disposition.

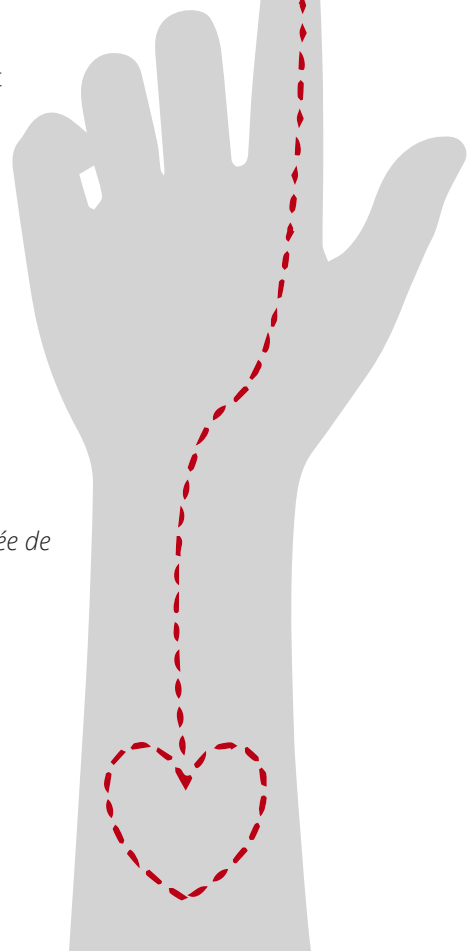
IMPORTANT :

Les donneurs ont entre 18 ans révolus et 70 ans.
Vous venez pour la première fois, pensez à prendre votre pièce d'identité.

Lien pour plus d'informations sur le don du sang :
www.dondusang.net



*Merci
à vous !*



C'est quoi comme *bestiole* !?

Au mois de mars 2017, la fête de la forêt *Les Souches de Lucinges* a été une réussite et surtout un immense plaisir. Tout cela a été possible grâce à la collaboration du café littéraire, de la bibliothèque et de la Bestiole.

Ah ce fameux troc's plantes de fin septembre ! Superbe ambiance toujours aussi chaleureuse, zen et, cette année, sous le soleil. Le troc's permet d'échanger tout ce qui est fait maison, ce qui est en trop dans nos placards alimentaires, ou des légumes, des fruits, des fleurs, des astuces. Nous avons eu le plaisir de voir de plus en plus de villageois d'autres communes venir troquer : cela fait plaisir. Une chose est sûre, tout le monde est venu échanger des sourires, et gratuitement, comme tout le reste : c'est la devise de cette journée.

Nous vous donnons rendez-vous fin septembre 2018 pour une nouvelle journée troc's.



Avril 2013, premier nettoyage des ruisseaux avec une collecte de 1181 kg, suivi de quatre rendez-vous annuels qui nous ont permis de prélever de nos cours d'eaux lucingeois plus de **8 tonnes** de déchets divers et variés, ainsi que de pratiquer une lutte intensive contre les plantes invasives.

Alors tous au rendez-vous du 8 avril 2018 dès 10h sur la place du village pour fêter nos 5 ans de travail humide avec un nettoyage d'anniversaire plus décapant que jamais et pourquoi ne pas atteindre les 10 tonnes !

Pour vous remercier, vous, nos *bras-cœur*, et tous les Lucingeois, C'est quoi comme bestiole !?, en collaboration avec les mairies de Lucinges et de Saint-Cergues, organise le **26 avril 2018** en soirée une conférence sur le *septième continent* (l'accumulation de déchets plastiques dans l'océan Pacifique) par le biais de Patrick Deixonne, co-fondateur, et un spectacle de Charlotte Norman, première humoriste biodégradable.

Par manque de local sur Lucinges, nous tiendrons cette conférence à Saint-Cergues, où vous êtes chaleureusement invités : sans vous rien ne serait possible. Merci !

Pour le bon fonctionnement de notre association, nous aurions besoin de membres (tête, bras et jambes si possible). Il serait également souhaitable que nous puissions compter sur une ou deux personnes qui voudraient bien s'investir dans le bureau.

L'adhésion annuelle est de 10 €.

Cette association est ouverte à toutes vos propositions, vos solutions et envies, pour que Lucinges soit un lieu de vie agréable pour aujourd'hui et pour demain. Car les petits pas font de grandes avancées.

Plusieurs animations sont prévues pour 2018 : nous vous tiendrons informés en temps voulu car les mises en place sont en train de se faire.

En 2018, la Bestiole va faire un don de 100 € pour participer à un forage de puits d'eau en Afrique. Le président de cette association, **Reflex Communication**, est notre cinéaste du ruisseau du Moulin, que nous avons déjà présenté lors de nos activités précédentes.

L'association lutte contre les lâchers de ballons même biodégradables. La ficelle de ces ballons, est une corde de pendaison à oiseaux ou un fil à couper le beurre pour les tortues ou cétacés. Le ballon dit biodégradable ne se dégrade qu'après 5 à 8 ans, mais en attendant, il est avalé par les animaux marins et provoque leur mort. Il a alors tout le temps de mettre la faune en danger. Sur 2km de littoral français, une association a ramassé 168 fragments de ballons de divers coloris.

Comment lutter ? Trouver des alternatives : lâcher de papillons ou de colombes, plus spectaculaire que le lâcher de tortue ou de fourmi.

Nous nous renseignons sur la possibilité d'acquérir des parts dans la chaufferie bois de notre commune. Ce qui nous paraît cohérent avec notre vision du développement durable.



CHARTÉ RÉGIONALE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS Acte d'engagement

Cette charte constitue un des leviers efficaces pour la maîtrise des risques liés à l'usage des pesticides dans les espaces publics.

Suite à leur utilisation, tous les milieux (sol, air, eau...) sont aujourd'hui contaminés. En Rhône-Alpes, les eaux superficielles et souterraines contiennent des quantités de pesticides qui peuvent dépasser les valeurs réglementaires. Les coûts et les nuisances sont importants : appauvrissement des milieux naturels, assainissement des eaux, collecte et traitement des déchets toxiques, répercussions sur la santé.

Les collectivités locales participent à la pollution des milieux par l'utilisation de pesticides sur des surfaces (voirie, parcs, jardins, cimetières...) où le risque de contamination est généralement plus important qu'en zones agricoles.

OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Cet acte concrétise la démarche engagée par les structures signataires de la charte pour réduire l'utilisation des pesticides et tendre vers un objectif « zéro pesticide ».

Pour plus d'informations, se reporter au cahier des charges de la charte régionale d'entretien des espaces publics (disponible sur demande).

A, le

Comr
M^{me} - M

DRAA
M^{me} - M.



OBJECTIFS DE LA CHARTÉ

La présente charte, à laquelle toute collectivité territoriale de la région Rhône-Alpes peut adhérer, a pour objectif de protéger la santé publique et l'environnement (milieux aquatiques, biodiversité...) grâce :

- à la promotion des méthodes alternatives d'entretien des divers espaces publics,
- à l'incitation des usagers non agricoles, professionnels et particuliers, à réduire leur utilisation de pesticides,
- à l'initiation d'une réflexion sur de nouveaux aménagements urbains.

ENGAGEMENTS DES COLLECTIVITES

Les collectivités signataires de cette charte s'engagent à :

- Réduire l'utilisation des pesticides en conformité avec les 3 niveaux de progression contenus dans la charte.

Les éléments clefs de chaque niveau sont :

Niveau 1 : Réalisation d'un plan de désherbage communal. Formation du personnel communal concerné à l'utilisation de méthodes alternatives.

Niveau 2 : Suppression des herbicides dans les zones à élevé pour risque la pollution des eaux et la santé publique. Elimination des autres pesticides sur l'ensemble des zones.

Niveau 3 : Atteinte du « zéro pesticide » sur tous les espaces publics.

- Réaliser des bilans annuels.
- Communiquer auprès de la population et des jardiniers amateurs.
- Exiger, en cas de recours à un prestataire de service, qu'il respecte les termes de la présente charte.

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Les pilotes régionaux de la charte (DRAAF, FRAPNA et FREDON) ainsi que les porteurs territoriaux (Syndicats, Communautés de communes...) s'engagent à :

- accompagner les collectivités dans la mise en place de la démarche,
- organiser le suivi des actions (bilans annuels, évaluations...),
- fournir des supports de communication à destination des élus et des administrés,
- valoriser l'effort des signataires à travers leurs outils de communication respectifs (presse, sites Internet...).

Les Agences de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, Loire Bretagne et la Région Rhône-Alpes peuvent, sous certaines conditions, subventionner :

- des actions de sensibilisation, d'information et de communication menées par les porteurs de la charte,
- des actions techniques : diagnostics, plans de désherbage, achat de matériel alternatif, formation du personnel communal...

FREDON Rhône-Alpes
M^{me} - M.



Avec le soutien financier de : l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, la Région Rhône-Alpes, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

A L'ARVE CITOYENS !

GEMAPI : LA SOLIDARITÉ AU FIL DE L'EAU !

Se balader à vélo le long des berges de l'Arve en toute sécurité, flâner au bord de la Menoge en admirant la biodiversité, apprendre à ses petits-enfants à pêcher une truite Fario dans le Borne... voilà des actes quotidiens que nous accomplissons sans y prêter attention.

Et pourtant, derrière ces plaisirs simples il y a de nombreux enjeux d'environnement, de confort et de sécurité que vos élus ont décidé de relever ensemble en instaurant la **GE**stion des **Milieux A**quatiques et **P**révention des **I**nondations : **GEMAPI**.

La GEMAPI permet d'aborder de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques sur le territoire du bassin versant de l'Arve. Car si l'eau est un élément dont il faut parfois se protéger, c'est également une ressource à préserver.

GEMAPI : un courant pionnier et un élan solidaire

- Parce que l'entretien d'une rivière, les crues ou la préservation de la biodiversité ne s'arrêtent pas aux limites d'une commune,
 - Parce que les 1400 km de cours d'eau du bassin versant de l'Arve sont majoritairement situés sur des territoires à risque d'inondation,
 - Parce que sur notre territoire, la protection des milieux naturels aquatiques est une nécessité,
- les élus locaux du bassin versant de l'Arve ont choisi de fédérer leur énergie en avançant l'entrée en vigueur de la GEMAPI, fixée à 2018 par le législateur.

TAXE GEMAPI : une contribution qui coule de source

Instaurée en 2017 par votre Communauté de Communes ou d'Agglomération, afin de permettre au territoire de relever ce défi, la taxe GEMAPI est répartie sur les Taxes Foncières, la Taxe d'Habitation et la Cotisation Foncière des Entreprises. Cette contribution solidaire est reversée au SM3A – Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents – qui est le garant de la bonne mise en oeuvre de la GEMAPI.

Le montant de la taxe GEMAPI est entièrement dédié au financement de :

- la **prévention des inondations**,
- la **préservation de la qualité et de la ressource en eau**,
- la **protection des milieux aquatiques**.

Plus qu'une taxe, la GEMAPI est une contribution solidaire et un investissement, dont nous percevons, ensemble, les bénéfices économiques et environnementaux.

LE SM3A : UN PARTENAIRE AU LONG COURS

Acteur reconnu sur le bassin versant de l'Arve, le SM3A œuvre depuis plus de 20 ans pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

Fort de cette expertise, il s'est vu confier depuis le 1^{er} janvier 2017 l'exercice de la compétence GEMAPI par transfert des communautés de communes du bassin versant de l'Arve.



GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

“Protégeons les milieux aquatiques”

Ensemble, contribuons à la protection de notre eau

Pour en savoir plus rendez-vous sur www.arve-gemapi.fr



MAISONS FLEURIES 2017

Ah qu'ils sont beaux nos jardins de Lucinges, naturels, façonnés ou sauvages, faites votre choix.

En voyant la cuvée 2017, nous nous disons que si Rivera, si Macke, si Monet étaient encore là, ils viendraient sûrement prendre comme vue pour l'inspiration de leurs tableaux, ces petits coins de Lucinges.

Gentil coquelicot...

Lorsqu'on voit un joli coquelicot tout rougeoyant de beauté, notre première envie est de l'arracher, pour le garder près de nous. Les secondes passent très vite et le coquelicot se fane de mépris pour celui qui l'a arraché à sa terre.

En grand amoureux de cette beauté, **Alexis Rouge** le laisse à sa vie sauvage, à sa terre choisie, il laisse ses pétales flotter au vent... afin que notre cœur se remplisse de bonheur en le voyant flamboyer de splendeur.



Quel délicieux plaisir

Où est notre jeunesse?... sûrement un peu chez **Monique Baud**.

C'est pourquoi quand nous voyons ces mauves rosés, ces rouges, ces pourpres bigarés d'une fine note verte donnée par des feuillages duveteux, des découpés ou des frêles, on se dit qu'il n'y a qu'une personne passionnée pour décorer aussi bien cet ancien commerce lucingeois qui trône fièrement à l'entrée du village.

Dans le langage des fleurs, les géraniums rouge signifient « votre pensée ne me quitte pas », tandis que les géraniums rose nous disent « je suis heureux près de vous ». Alors nous pouvons dire sans hésitations que Monique a toutes ces fleurs dans le cœur.



Philtre d'amour

De retour de leur repos hivernal ; à chaque printemps ces petits cyclamens sauvages se réfugient dans cet espace que **Madame et Monsieur Rivoire** respectent en oubliant leur farouche ennemie, la tondeuse.

Laissant ainsi la libre expression d'exister à ces petites fleurs qui curieusement se présentent à l'envers pour que nous puissions succomber d'année en année au charme de cette fringante fleur.



Feu d'automne

Il suffit souvent de quelques fleurs pour changer le visage d'une maison, mais ici c'est un contraste de millions de boules de couleurs liées à un volume équilibré qui nous offre une vision flamboyante comme un coucher de soleil automnal.

Tout marcheur lucingeois s'est déjà nourri de cette haie, route de Possy, chez **Madame et Monsieur Batardon**, qui allument ce feu de fin d'été sans oublier nos chers amis oiseaux qui vous disent mille mercis pour cette nourriture de premier choix.



Moss graffiti

Si l'on vous dit qu'elle l'a dessiné, l'a planté, l'a façonné, elle l'a humidifié tous les jours pour le faire naître, elle l'a regardé prendre vie, prendre racine et elle l'a aimé, de quoi ou de qui parle-t-on ?

D'un décor végétal 100% en mousse naturelle sur le mur de sa maison, pour être fun d'un graffiti magnifique.

Nous savions déjà que **Nadine Delachenal** était d'une grande créativité, mais cette fois, au vu du travail effectué et en voyant le résultat, nous pouvons lui dire bravo, et un double bravo pour avoir réalisé tout ceci en respect avec mère nature.

Les commerçants et professionnels de Lucinges



RÉOUVERTURE DU RESTAURANT !

Nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture prochaine de votre restaurant sur la place du village.

Dès le mois de mars, vous pourrez y déguster une cuisine élaborée à partir de produits frais et de saison dans un cadre entièrement rénové.

Toute l'équipe du restaurant sera heureuse de vous accueillir et de vous faire découvrir de nouvelles saveurs dans un cadre authentique !



*Sans oublier
le marché,
où vous pouvez chaque
samedi matin retrouver le
primeur Métral, la boucherie
Jenatton, la fromagerie Karine,
la rôtisserie Fernandes,
la poissonnerie du Léman,
les fromages de chèvre de
Cathy Condevaux et
aux saisons les fleurs
Juget.*

Les commerçants et professionnels de Lucinges (suite)



La Chaumille

Gîte de séjour - Lucinges

Zoé Roberts
vous accueille dans sa grande maison
dominant la plaine genevoise
dans la verdure et le calme

Uniquement sur réservation

1279, route d'Armiatz - 74380 Lucinges - Tél. (0033) 04 50 43 29 39



courant d'air

coiffure mixte

Tél. 04 50 43 06 50

73, place de l'Église
74380 LUCINGES



Envie de sensations fortes?

Organisation
de randonnées en montagne,
sorties spéléologie, canyoning

Éric Bouclier
384, rte de Lucinges
☎ 04 50 43 35 21 — 06 13 55 71 54

Le Bonheur dans le Pré

2011, rte de Bellevue — 74380 LUCINGES — ☎ 04 50 43 37 77



Dans un cadre cosy et raffiné, huit chambres luxueuses pour profiter du calme de la montagne au milieu des chevaux. Avec son menu unique du marché, pour une soirée à deux ou entre amis, retrouvez-vous au restaurant ouvert tous les soirs.
Ludvyvine et Cyril Marcillon

HÔTEL - RESTAURANT - CAVE



La Ferme de chez Robé

Fabrication et vente de fromage
de chèvre au lait cru

Vente à la ferme et au marché du
samedi matin (de Mars à décembre)

Denis est aussi Guide de montagne

Rte de la Follieuse — ☎ 04 50 43 34 25

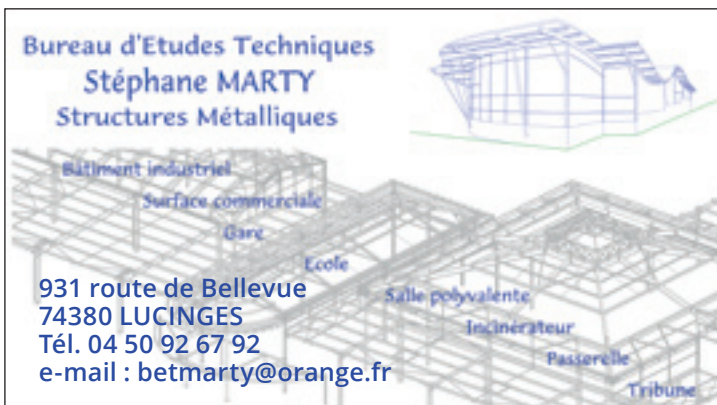


DP Boulangerie - Pâtisserie Salon de Thé

81 place de l'église - 74380 Lucinges
Tél magasin : 04 50 82 01 08
Portable : 06 42 45 48 97



Bureau d'Etudes Techniques Stéphane MARTY Structures Métalliques



Bâtiment industriel
Surface commerciale
Gare
Ecole
Salle polyvalente
Incinérateur
Passerelle
Tribune

931 route de Bellevue
74380 LUCINGES
Tél. 04 50 92 67 92
e-mail : betmarty@orange.fr



BRASSERIE DES VOIRONS

Bières artisanales de dégustation

91, chemin du Château 74380 Lucinges
www.brasserie-des-voirons.com - info@brasserie-des-voirons.com



Entreprise d'électricité J. PERRET SARL

Chauffage - Ventilation
Alarme - Caméra - Domotique

733 route de Lucinges - 74380 Lucinges
Tél. : 04 50 43 30 87 - Port. : 06 76 81 08 05 - E-mail : perrelelectricite@orange.fr



TRAVAUX FORESTIERS ABATTAGE / ELAGAGE

ENTREPRENEUR DE TRAVAUX FORESTIERS

JARNY OLIVIER
06 86 35 54 20

321 RTE DE SOUS-LACHAT - 74380 LUCINGES



Animation de Loisirs Fitness - Danse

☎ : 06.70.99.36.80
@ : magicincipit@gmail.com

Enfants – Adultes – Maternité – Training Personnel

BTC
BORY - TALLONNEAU
CARRELAGE

GUILLAUME TALLONNEAU

Tél : 06 89 83 70 93
guillaume@bt-carrelage.com

326 Route de Milly
74380 LUCINGES

www.bt-carrelage.com



DEVELOPPEMENT IMMOBILIER
MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE
4, Chemin du Château 74380 LUCINGES 33 (0) 450 433 929

Lionel ANSELMO
MENUISERIES

LAM anselmo.menuiseries@orange.fr

46, route de Bellevue 74380 LUCINGES
04 50 95 60 43 06 78 80 15 40



Construisez en Première Classe !

CONTRACTANT GENERAL MAITRISE D'ŒUVRE
EN BATIMENT NEUF ET RENOVATION

4, Chemin du Château - 74380 LUCINGES Tél : +33 (0) 450 433 662



www.barbaralemno.com

Barbara Lemmo

Kinésiologie harmonique et Sophrologie - Relaxation

0033 (0)6 49 76 58 86
barbaralemno@orange.fr

597 route du feu, 74380 Lucinges
Mandala 51 route de Pugny, Aix-les-Bains

n°siret : 79761015100012

L'ESCAPADE

Lucien Ducruet

BAR · TABAC · PRESSE · JOURNAUX

Photocopies · Développement photos + films · Timbres postes · Timbres amendes
et fiscaux Cartes postales · Piles Duracell Cartes téléphones + portables

Dépôt de gaz (Butane et propane)

04 50 43 30 18

dès 7 heures tous les jours sauf mercredi et jeudi AM

CORNIER-DELUCINGE
Exploitation Forestière
Achat Bois - Broyage

06 08 09 70 20 - 06 77 94 50 81

1586 Route de Lucinges 74380 LUCINGES
PEFC / 10-31-2024

Daniel BATARDON



Atelier de Musique

*Piano, Synthétiseur,
Accordéon, Guitare,...*

*Daniel [Port. 0687257714]
vous propose
une approche personnelle
de l'instrument*

61, rte de Bellevue — ☎ 0450 43 35 36

Lucinges EN IMAGES



Suivez votre
commune !

